

## **Shaw Communications Inc.**

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers et rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

**Le 28 novembre 2016**

#### **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers consolidés ci-joints de Shaw Communications Inc. et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants. La direction a préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

La direction a un système de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que les états financiers sont exacts et complets à tous les égards importants. Le système de contrôle interne comprend une fonction d'audit interne et une politique établie de conduite des affaires qui s'applique à tous les employés. La direction est d'avis que les systèmes fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées et enregistrées comme il se doit, que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la société sont comptabilisés et protégés de manière adéquate.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et composé d'administrateurs externes. Le comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs indépendants, afin de discuter du processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et de questions relatives à l'audit et de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner le rapport annuel, les états financiers et le rapport des auditeurs indépendants. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité étudie, dans le but de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des auditeurs indépendants ou le renouvellement de leur mandat.

Les états financiers ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a librement et pleinement accès au comité d'audit.

#### **RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir un système adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter rapidement certaines

inexactitudes. De plus, toute projection de l'efficacité du contrôle interne est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures. Par conséquent, même les systèmes considérés comme efficaces peuvent ne donner qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction a apprécié l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière selon les critères du cadre établis par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013). Selon cette appréciation, la direction a établi que le système de contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière était efficace au 31 août 2016.

Comme le lui permettent les directives de la SEC, la direction a exclu sa filiale Wind Mobile Corp. (« Wind ») de cette appréciation du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Shaw a complété l'acquisition de la totalité de Wind le 1<sup>er</sup> mars 2016. De l'information additionnelle à l'égard de cette acquisition est incluse à la note 3 des états financiers consolidés. Wind affichait des actifs et des produits qui représentaient respectivement environ 14 % et 6 % des montants connexes qui figurent dans les états financiers consolidés au 31 août 2016 et pour l'exercice clos à cette date. Des renseignements supplémentaires sur Wind sont inclus à la note 24 des états financiers consolidés. Wind sera incluse dans l'appréciation du contrôle interne à l'égard de l'information financière par la direction pour l'exercice prenant fin le 31 août 2017.

[Signé]

**Brad Shaw**  
Chef de la direction

[Signé]

**Vito Culmone**  
Vice-président directeur et chef des finances

## Shaw Communications Inc.

### RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS D'UN CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT

#### Aux actionnaires de Shaw Communications Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Shaw Communications Inc., qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 août 2016 et 2015, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 août 2016 et 2015 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Shaw Communications Inc. aux 31 août 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 août 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

#### **Autres points**

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Shaw Communications Inc. en date du 31 août 2016, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013), et notre rapport daté du 28 novembre 2016 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Shaw Communications Inc.

Calgary (Canada)  
Le 28 novembre 2016

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

## Shaw Communications Inc.

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES CONTRÔLES INTERNES SELON LES NORMES DU PUBLIC COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD (ÉTATS-UNIS)

### Aux actionnaires de Shaw Communications Inc.

Nous avons audité le contrôle interne de Shaw Communications Inc. à l'égard de l'information financière au 31 août 2016, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) (les critères du COSO). La direction de Shaw Communications Inc. est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne exercé par la société à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour dresser les états financiers selon les IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est interdite ou détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une appréciation de l'efficacité du contrôle interne sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

Comme mentionné dans le rapport de la direction de Shaw Communications Inc. sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, l'appréciation faite par la direction de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et la conclusion à laquelle elle est parvenue ne comprennent pas les contrôles internes de WIND Mobile Corp., entité incluse dans les états financiers consolidés de Shaw Communications Inc. en date du 31 août 2016 et dont l'actif total s'établissait à 2 146 millions de dollars au 31 août 2016 et les produits, à 280 millions de dollars pour l'exercice clos à cette date. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Shaw Communications Inc. ne comprend pas non plus une appréciation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de WIND Mobile Corp.

À notre avis, Shaw Communications Inc. maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 août 2016 selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les états de la situation financière consolidés de Shaw Communications Inc. aux 31 août 2016 et 2015, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 août 2016 et 2015 et, dans notre rapport daté du 28 novembre 2016, nous avons exprimé une opinion sans réserve à leur égard.

Calgary (Canada)  
Le 28 novembre 2016

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

**Shaw Communications Inc.**  
**États de la situation financière consolidés**

|                                                             | 31 août<br>2016<br>\$ | 31 août<br>2015<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| [en millions de dollars canadiens]                          |                       |                       |
| <b>ACTIF</b>                                                |                       |                       |
| <b>Actif courant</b>                                        |                       |                       |
| Trésorerie                                                  | 405                   | 398                   |
| Créances clients [note 4]                                   | 268                   | 468                   |
| Stocks [note 5]                                             | 65                    | 60                    |
| Autres actifs courants [note 6]                             | 138                   | 78                    |
| Actifs détenus en vue de la vente [note 3]                  | —                     | 5                     |
|                                                             | 876                   | 1 009                 |
| Placements et autres actifs [notes 7 et 28]                 | 853                   | 97                    |
| Immobilisations corporelles [note 8]                        | 4 607                 | 4 220                 |
| Autres actifs non courants [note 9]                         | 275                   | 259                   |
| Actifs d'impôt différé [note 23]                            | 6                     | 14                    |
| Immobilisations incorporelles [note 10]                     | 7 450                 | 7 459                 |
| Goodwill [note 10]                                          | 1 172                 | 1 506                 |
|                                                             | 15 239                | 14 564                |
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                           |                       |                       |
| <b>Passif courant</b>                                       |                       |                       |
| Dettes fournisseurs et charges à payer [note 11]            | 944                   | 887                   |
| Provisions [note 12]                                        | 33                    | 52                    |
| Impôt sur le résultat payable                               | 215                   | 195                   |
| Produits différés                                           | 215                   | 196                   |
| Partie courante de la dette à long terme [notes 13 et 28]   | 412                   | 608                   |
|                                                             | 1 819                 | 1 938                 |
| Dette à long terme [notes 13 et 28]                         | 5 200                 | 5 061                 |
| Autres passifs non courants [notes 14 et 26]                | 135                   | 186                   |
| Provisions [note 12]                                        | 53                    | 10                    |
| Crédits différés [note 15]                                  | 563                   | 588                   |
| Passifs d'impôt différé [note 23]                           | 1 174                 | 1 135                 |
|                                                             | 8 944                 | 8 918                 |
| <b>Engagements et éventualités [notes 13, 25 et 26]</b>     |                       |                       |
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                       |                       |
| Actionnaires ordinaires et privilégiés                      | 6 294                 | 5 409                 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 1                     | 237                   |
|                                                             | 6 295                 | 5 646                 |
|                                                             | 15 239                | 14 564                |

Voir les notes des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

[Signé]  
 JR Shaw  
 Administrateur

[Signé]  
 Michael O'Brien  
 Administrateur

**Shaw Communications Inc.**  
**Comptes de résultat consolidés**

| Exercices clos les 31 août [en millions de dollars canadiens sauf les montants par action]  | 2016<br>\$   | 2015<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|
| <b>Produits [note 24]</b>                                                                   | <b>4 884</b> | 4 486      |
| Charges d'exploitation et d'administration [note 21]                                        | (2 770)      | (2 449)    |
| Charges de restructuration [notes 12 et 21]                                                 | (23)         | (39)       |
| Amortissement –                                                                             |              |            |
| Produits différés tirés du matériel [note 15]                                               | 67           | 78         |
| Coûts de matériel différés [note 9]                                                         | (151)        | (164)      |
| Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres [notes 8, 9, 10 et 15] | (873)        | (778)      |
| <b>Résultat d'exploitation des activités poursuivies</b>                                    | <b>1 134</b> | 1 134      |
| Amortissement des coûts de financement – dette à long terme [note 13]                       | (5)          | (4)        |
| Charges d'intérêts [notes 13 et 24]                                                         | (301)        | (283)      |
| Coûts d'acquisition d'entreprises [note 3]                                                  | (21)         | (6)        |
| Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise [note 7]             | (61)         | (56)       |
| Profit à la vente des licences de spectre sans fil [note 3]                                 | –            | 158        |
| Dépréciation du goodwill [note 10]                                                          | (17)         | (15)       |
| Autres pertes [note 22]                                                                     | (102)        | (44)       |
| <b>Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>                       | <b>627</b>   | 884        |
| Charge d'impôt exigible [note 23]                                                           | 247          | 288        |
| Recouvrement d'impôt différé [note 23]                                                      | (76)         | (70)       |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>                                               | <b>456</b>   | 666        |
| Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt [note 3]                     | 784          | 214        |
| <b>Résultat net</b>                                                                         | <b>1 240</b> | 880        |
| <b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>                             |              |            |
| Actionnaires                                                                                | 456          | 666        |
| <b>Résultat des activités abandonnées attribuable aux :</b>                                 |              |            |
| Actionnaires                                                                                | 764          | 190        |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales détenues en vue de la vente     | 20           | 24         |
|                                                                                             | <b>784</b>   | 214        |
| <b>Résultat de base par action [note 18]</b>                                                |              |            |
| Activités poursuivies                                                                       | 0,92         | 1,40       |
| Activités abandonnées                                                                       | 1,59         | 0,40       |
|                                                                                             | <b>2,51</b>  | 1,80       |
| <b>Résultat dilué par action [note 18]</b>                                                  |              |            |
| Activités poursuivies                                                                       | 0,92         | 1,39       |
| Activités abandonnées                                                                       | 1,59         | 0,40       |
|                                                                                             | <b>2,51</b>  | 1,79       |

Voir les notes des états financiers consolidés.

**Shaw Communications Inc.**  
**États du résultat global consolidés**

| Exercices clos les 31 août [en millions de dollars canadiens]                                               | 2016<br>\$   | 2015<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|
| <b>Résultat net</b>                                                                                         | <b>1 240</b> | <b>880</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global [note 20]</b>                                                         |              |            |
| <b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :</b>                                         |              |            |
| Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie           | 1            | 6          |
| Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de l'exercice                             | —            | (6)        |
| Perte latente sur un placement disponible à la vente                                                        | —            | (3)        |
| Reclassement en résultat de la perte sur un placement disponible à la vente                                 | 4            | —          |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées                                 | (5)          | —          |
| Écarts de conversion liés à des activités à l'étranger                                                      | (7)          | 184        |
| Écarts de conversion liés à des emprunts libellés en dollars américains couvrant des activités à l'étranger | 4            | (74)       |
|                                                                                                             | <b>(3)</b>   | <b>107</b> |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :</b>                                    |              |            |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel :                                                        |              |            |
| Activités poursuivies                                                                                       | (36)         | 1          |
| Activités abandonnées                                                                                       | (8)          | 6          |
|                                                                                                             | <b>(44)</b>  | <b>7</b>   |
| <b>Résultat global</b>                                                                                      | <b>1 193</b> | <b>994</b> |
| <b>Résultat global attribuable aux :</b>                                                                    |              |            |
| Actionnaires                                                                                                | 1 173        | 970        |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales détenues en vue de la vente                     | 20           | 24         |
|                                                                                                             | <b>1 193</b> | <b>994</b> |

*Voir les notes des états financiers consolidés.*

## Shaw Communications Inc.

### États des variations des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 août 2016

| [en millions de dollars canadiens]                                                     | Attribuables aux actionnaires |                  |                          |                                              |              | Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|--------------------------|----------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
|                                                                                        | Capital social                | Surplus d'apport | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Total        |                                                                             |                            |
| Solde au 1 <sup>er</sup> septembre 2015                                                | 3 500                         | 45               | 1 883                    | (19)                                         | 5 409        | 237                                                                         | 5 646                      |
| Résultat net                                                                           | –                             | –                | 1 220                    | –                                            | 1 220        | 20                                                                          | 1 240                      |
| Autres éléments du résultat global                                                     | –                             | –                | –                        | (47)                                         | (47)         | –                                                                           | (47)                       |
| Résultat global                                                                        | –                             | –                | 1 220                    | (47)                                         | 1 173        | 20                                                                          | 1 193                      |
| Dividendes                                                                             | –                             | –                | (396)                    | –                                            | (396)        | –                                                                           | (396)                      |
| Plan de réinvestissement des dividendes                                                | 188                           | –                | (188)                    | –                                            | –            | –                                                                           | –                          |
| Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions                              | 43                            | (6)              | –                        | –                                            | 37           | –                                                                           | 37                         |
| Rémunération fondée sur des actions                                                    | –                             | 3                | –                        | –                                            | 3            | –                                                                           | 3                          |
| Acquisition d'entreprises                                                              | 68                            | –                | –                        | –                                            | 68           | –                                                                           | 68                         |
| Distributions déclarées par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle | –                             | –                | –                        | –                                            | –            | (12)                                                                        | (12)                       |
| Décomptabilisation / reclassement à la vente des activités abandonnées                 | –                             | –                | (14)                     | 14                                           | –            | (244)                                                                       | (244)                      |
| [note 3]                                                                               | –                             | –                | (14)                     | 14                                           | –            | (244)                                                                       | (244)                      |
| <b>Solde au 31 août 2016</b>                                                           | <b>3 799</b>                  | <b>42</b>        | <b>2 505</b>             | <b>(52)</b>                                  | <b>6 294</b> | <b>1</b>                                                                    | <b>6 295</b>               |

Exercice clos le 31 août 2015

| [en millions de dollars canadiens]                                                     | Attribuables aux actionnaires |                  |                          |                                              |              | Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|--------------------------|----------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
|                                                                                        | Capital social                | Surplus d'apport | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Total        |                                                                             |                            |
| Solde au 1 <sup>er</sup> septembre 2014                                                | 3 182                         | 64               | 1 589                    | (133)                                        | 4 702        | 235                                                                         | 4 937                      |
| Résultat net                                                                           | –                             | –                | 856                      | –                                            | 856          | 24                                                                          | 880                        |
| Autres éléments du résultat global                                                     | –                             | –                | –                        | 114                                          | 114          | –                                                                           | 114                        |
| Résultat global                                                                        | –                             | –                | 856                      | 114                                          | 970          | 24                                                                          | 994                        |
| Dividendes                                                                             | –                             | –                | (396)                    | –                                            | (396)        | –                                                                           | (396)                      |
| Plan de réinvestissement des dividendes                                                | 166                           | –                | (166)                    | –                                            | –            | –                                                                           | –                          |
| Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions                              | 152                           | (23)             | –                        | –                                            | 129          | –                                                                           | 129                        |
| Rémunération fondée sur des actions                                                    | –                             | 4                | –                        | –                                            | 4            | –                                                                           | 4                          |
| Distributions déclarées par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle | –                             | –                | –                        | –                                            | –            | (22)                                                                        | (22)                       |
| <b>Solde au 31 août 2015</b>                                                           | <b>3 500</b>                  | <b>45</b>        | <b>1 883</b>             | <b>(19)</b>                                  | <b>5 409</b> | <b>237</b>                                                                  | <b>5 646</b>               |

Voir les notes des états financiers consolidés.

## Shaw Communications Inc.

### Tableaux des flux de trésorerie consolidés

| Exercices clos les 31 août [en millions de dollars canadiens]                                       | 2016<br>\$     | 2015<br>\$     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                                                                     |                |                |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation [note 29]</b>                          | <b>1 483</b>   | <b>1 398</b>   |
| Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités poursuivies                           | 72             | (106)          |
| Activités d'exploitation des activités abandonnées                                                  | 108            | 249            |
|                                                                                                     | <b>1 663</b>   | <b>1 541</b>   |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                                                   |                |                |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles [note 24]                                                | (1 005)        | (923)          |
| Ajouts aux coûts de matériel, montant net [note 24]                                                 | (83)           | (72)           |
| Ajouts aux autres immobilisations incorporelles [note 24]                                           | (110)          | (75)           |
| Diminution (augmentation) nette des stocks                                                          | 19             | 59             |
| Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise [note 3]                       | (1 778)        | (902)          |
| Produit de la vente des activités abandonnées, déduction faite des coûts et de la trésorerie vendue | 1 798          | —              |
| Acquisitions de placements et d'autres actifs                                                       | (71)           | (125)          |
| Distributions reçues et produit de la vente de placements                                           | 6              | 29             |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles [notes 24 et 29]                                | 6              | 26             |
| Produit de la vente de licences de spectre sans fil, déduction faite des coûts [note 3]             | —              | 99             |
| Activités d'investissement des activités abandonnées                                                | (9)            | (20)           |
|                                                                                                     | <b>(1 227)</b> | <b>(1 904)</b> |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                                     |                |                |
| Augmentation de la dette à long terme                                                               | 1 910          | 921            |
| Remboursements de la dette                                                                          | (1 961)        | (508)          |
| Frais de montage de facilités de crédit bancaires                                                   | (11)           | (14)           |
| Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B                                                | 38             | 129            |
| Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B   | (380)          | (369)          |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées de série A                                           | (13)           | (13)           |
| Activités de financement des activités abandonnées                                                  | (12)           | (23)           |
|                                                                                                     | <b>(429)</b>   | <b>123</b>     |
| <b>Effet de la conversion des monnaies étrangères sur les soldes de trésorerie</b>                  | <b>—</b>       | <b>1</b>       |
| <b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>                                                   | <b>7</b>       | <b>(239)</b>   |
| Trésorerie au début de l'exercice                                                                   | 398            | 637            |
| <b>Trésorerie des activités poursuivies à la fin de l'exercice</b>                                  | <b>405</b>     | <b>398</b>     |

Voir les notes des états financiers consolidés.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Shaw Communications Inc. (la «société») est une entreprise canadienne de communications à exploitation diversifiée, dont voici les principales divisions : services de câblodistribution et de vidéo par satellite offerts à des clients résidentiels («Consommateurs»); services de réseautage de données, de câblodistribution, de vidéo par satellite et de repérage de véhicules offerts aux entreprises et aux entités du secteur public («Services de réseau d'entreprise»); solutions de colocation en centres de données, d'informatique en nuage et de TI gérées offertes aux entreprises («Services d'infrastructure d'entreprise»); et services voix et données sans fil («Sans fil»).

La société a été constituée en vertu des lois de la province d'Alberta le 9 décembre 1966 sous la dénomination Capital Cable Television Co. Ltd. et a été prorogée en vertu de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 1<sup>er</sup> mars 1984 sous la dénomination Shaw Cablesystems Ltd. Elle a adopté la dénomination Shaw Communications Inc. le 12 mai 1993. Les actions de la société sont inscrites aux Bourses de Toronto et de New York. L'adresse du siège social de la société est Suite 900, 630 – 3rd Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada T2P 4L4.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION ET MÉTHODES COMPTABLES

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la société ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers consolidés de la société pour les exercices clos les 31 août 2016 et 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration et leur publication a été autorisée le 28 novembre 2016.

### Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés principalement selon le principe du coût historique et tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les autres bases d'évaluation utilisées sont présentées ci-après et figurent dans les notes pertinentes. Les comptes de résultat consolidés sont présentés selon le classement par nature des charges.

### Périmètre de consolidation

#### i) Filiales

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et de ses filiales, qui sont des entités que la société contrôle. La société exerce un contrôle si elle détient le pouvoir sur une entité émettrice, si elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et si elle a la capacité d'influer sur le montant de ces rendements. Les opérations et soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation. Les résultats d'exploitation des filiales acquises au cours de la période sont inclus à partir de leur date d'acquisition respective, soit la date à laquelle la société obtient le contrôle. La consolidation d'une filiale cesse lorsque la société perd le contrôle. Toute modification du pourcentage de détention des titres de participation dans une filiale qui n'entraîne pas la perte du contrôle est comptabilisée comme une transaction sur capitaux propres. La société évalue le contrôle en fonction de sa participation et des droits de vote.

Les participations ne donnant pas le contrôle découlent des regroupements d'entreprises dans lesquelles la société acquiert une participation inférieure à 100 %. Au moment de l'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur ou selon leur quote-part de la juste valeur des actifs identifiables de l'entreprise acquise. La société décide au cas par cas quelle méthode d'évaluation doit être appliquée. Après l'acquisition, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est augmentée ou diminuée de leur quote-part des variations des capitaux propres.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### ii) Entreprises communes

Une entreprise commune est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la société de l'actif, du passif, des produits et des charges liés aux participations de la société dans des entreprises communes.

Les entreprises communes de la société comprennent une participation de 33,33 % dans Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership (le «partenariat»). Le partenariat détient et loue des espaces commerciaux dans le complexe Shaw Tower, à Vancouver, en Colombie-Britannique, qui est le siège social de la société pour ses activités dans la vallée du bas Fraser. Au moment de classer sa participation de 33,33 % dans le partenariat à titre d'entreprise commune, la société a pris en compte les modalités du contrat de société et d'autres faits et circonstances, y compris le but premier du complexe Shaw Tower, qui est d'offrir de l'espace locatif à ses partenaires.

#### Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Les participations de cette nature sont comptabilisées au coût initial et sont rajustées périodiquement pour tenir compte de la quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise revenant à la société après la date de prise de participation, des apports additionnels effectués et des dividendes reçus.

La société a classé sa participation d'environ 38 % dans Corus Entertainment Inc. («Corus») à titre de placement dans une entreprise associée, étant donné que les deux sociétés sont assujetties à un contrôle commun et compte tenu de la capacité de la société de nommer des administrateurs qui siègent au conseil d'administration de Corus.

La société a classé sa participation de 50 % dans la coentreprise Shomi («shomi») à titre de placement dans une coentreprise après avoir tenu compte des modalités du contrat de société.

#### Produits et charges

La société est partie à des accords de prestations multiples qui comprennent des frais initiaux (produits tirés du branchement des abonnés ou d'installation ou du matériel installé chez l'abonné) et des produits d'abonnement et de services connexes. Comme les frais initiaux facturés aux clients ne constituent pas des unités de comptabilisation distinctes, ces flux de rentrées sont évalués comme un tout.

**i) Produits**

Les produits tirés de la câblodistribution, d'Internet, de la téléphonie numérique, des entreprises de SRD et des services sans fil comprennent les produits tirés des abonnements gagnés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés des services de distribution par satellite et des services de télécommunications sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle ces services sont rendus aux abonnés. Les produits d'abonnement des sociétés affiliées sont comptabilisés mensuellement en fonction du nombre d'abonnés. Les produits tirés de la publicité sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les publicités sont diffusées et sont présentés déduction faite des commissions d'agence, car ces montants sont payés directement à l'agence ou à l'annonceur. Lorsqu'un accord de vente comprend des messages publicitaires multiples, le produit est affecté aux messages publicitaires individuels prévus par l'accord selon la juste valeur relative. Les produits provenant des clients des centres de données comprennent les produits tirés des services de colocation et d'autres services, y compris les produits tirés de la gestion d'infrastructure. Les produits tirés des services de colocation sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat du client. Les produits tirés des autres services, y compris les produits tirés de la gestion d'infrastructure, sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. Les tarifs des services voix, textos et données sans fil sur la base du paiement à l'utilisation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les services sont fournis. Les produits de la vente directe de matériel aux abonnés aux services sans fil ou aux détaillants sont comptabilisés lorsque le matériel leur est livré et est accepté par ceux-ci.

Les frais de branchement des abonnés, reçus des clients, sont différés et comptabilisés comme des produits de manière linéaire sur une période de trois ans. Les coûts directs et différentiels de vente, d'administration et de branchement initiaux liés aux acquisitions d'abonnés sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation lorsqu'ils sont engagés. Les coûts du branchement physique d'une nouvelle résidence sont inscrits à l'actif à titre d'élément du réseau de distribution, et les coûts de débranchement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les produits tirés des frais de configuration initiale liés à l'installation des services des centres de données et de l'installation en vertu de contrats conclus avec des clients d'affaires sont différés et comptabilisés comme des produits de manière linéaire sur la durée du contrat de service connexe, soit en général une période de deux à dix ans. Les coûts directs et différentiels, qui sont propres à l'installation de services ou au contrat de service et qui n'excèdent pas les produits initiaux tirés de l'installation, sont différés et comptabilisés comme des charges d'exploitation de manière linéaire sur la même période.

La société offre un programme facultatif de rabais sur les combinés sans fil, aux termes duquel l'abonné bénéficie du rabais applicable s'il maintient son abonnement, de sorte que la créance liée au rabais à la conclusion de la transaction est réduite sur une période donnée. Une partie des produits futurs tirés du service est portée en diminution du rabais initial accordé pour le combiné. La société offre également un plan qui permet aux abonnés de bénéficier de rabais initiaux sur les combinés plus importants que ceux auxquels ils seraient admissibles, à la condition qu'ils versent des frais additionnels prédéterminés pour leur forfait mensuel en vigueur. Les frais sont facturés chaque mois et sont alors comptabilisés à titre de produits. La société comptabilise le rabais sur le combiné à titre de créance et de produit à la date de la vente du matériel au motif que la créance est recouvrable. La créance est réalisée selon la méthode linéaire sur la période d'extinction du rabais, soit au plus deux ans, et une réduction correspondante est comptabilisée dans les produits. Le montant de la créance est classé dans les autres créances courantes ou non courantes, selon le cas, aux états de la situation financière consolidés.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### ii) Produits différés tirés du matériel et coûts de matériel différés

Les produits provenant des ventes de matériel de réception des SRD et des terminaux de câblodistribution numérique sont différés et comptabilisés de manière linéaire sur trois ans à partir du moment où le service à l'abonné est activé. Le coût total de matériel, y compris l'installation, représente un coût incorporable et est différé et comptabilisé de manière linéaire sur la même période. Les terminaux de câblodistribution numérique et le matériel de réception des SRD sont en règle générale vendus aux abonnés au coût ou à un prix subventionné afin d'accroître la clientèle de la société.

Les produits provenant des ventes de matériel de repérage par satellite et les coûts des produits vendus sont respectivement différés et comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat de service correspondant pour les charges de services mensuelles liées au temps d'antenne, qui est généralement de cinq ans. L'amortissement des produits et du coût des ventes du matériel de services par satellite débute lorsque la marchandise est expédiée.

La comptabilisation des produits différés tirés du matériel et des coûts de matériel différés a lieu respectivement sous forme d'amortissement des produits différés tirés du matériel et d'amortissement des coûts de matériel différés.

#### iii) Produits différés tirés du droit indéfectible d'utilisation

Les paiements anticipés reçus en vertu des contrats conférant le droit indéfectible d'utilisation sont amortis en résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat et sont inclus dans l'amortissement des immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres dans les comptes de résultat consolidés.

### Trésorerie

La trésorerie est présentée déduction faite des chèques en circulation. Lorsque le montant des chèques en circulation et le montant emprunté sur la facilité à terme renouvelable de la société sont plus élevés que le solde en trésorerie, le montant net est présenté comme dette bancaire.

### Provision pour créances douteuses

La société constitue une provision pour créances douteuses pour les pertes estimatives résultant de l'incapacité de ses clients d'effectuer les paiements exigés. Pour établir la provision, la société tient compte de facteurs comme le nombre de jours pendant lesquels le compte est en souffrance, le fait que l'abonné continue ou non à recevoir le service, les antécédents de la société en matière de recouvrement et l'évolution de la conjoncture économique.

### Stocks

Les stocks comprennent le matériel de l'abonné comme les terminaux de câblodistribution numérique et les récepteurs des SRD, qui sont détenus jusqu'à la location ou à l'achat au coût ou à un prix subventionné. Lorsque l'abonné achète du matériel, les produits tirés du matériel et les coûts de matériel sont comptabilisés d'avance ou différés et amortis sur trois ans. Si le matériel est loué, les coûts sont portés aux immobilisations corporelles et amortis sur la durée d'utilité du matériel. Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti et sont comptabilisés au coût en raison de leur caractère éventuellement assimilable aux immobilisations, soit comme ajouts aux immobilisations corporelles ou comme coûts de matériel différés.

Les stocks de combinés sans fil, d'accessoires et de cartes SIM sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend les dépenses engagées pour acquérir les stocks et les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les coûts de main-d'œuvre directs et les autres coûts directement attribuables engagés pour la construction de nouveaux actifs, l'amélioration d'actifs existants et le branchement de nouveaux abonnés sont inscrits à l'actif ainsi que les coûts d'emprunt sur les actifs qualifiés. De plus, tous les coûts de désaffectation d'un actif ou de restauration d'un site liés à la mise hors service d'un actif sont inscrits à l'actif. Les charges liées aux réparations et à l'entretien sont imputées aux charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

| Actif                                                                                         | Durée d'utilité estimée |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Réseaux de câblodistribution et de télécommunications                                         | De 5 à 20 ans           |
| Terminaux de câblodistribution et modems câble numériques                                     | De 2 à 5 ans            |
| Matériel de réseaux audio, vidéo et de données par satellite et matériel de réception des SRD | De 3 à 15 ans           |
| Émetteurs, matériel de radiodiffusion et de communication                                     | De 5 à 15 ans           |
| Bâtiments                                                                                     | De 15 à 40 ans          |
| Infrastructure des centres de données                                                         | De 3 à 21 ans           |
| Matériel de traitement de données                                                             | De 3 à 5 ans            |
| Divers                                                                                        | De 3 à 20 ans           |

La société révisé régulièrement les estimations relatives aux durées de vie et durées d'utilité.

#### Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente lorsque des critères précis sont satisfaits et évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente, si elle est inférieure. Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis et sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

La société présente les résultats financiers des activités abandonnées séparément des résultats financiers des activités poursuivies pour distinguer l'incidence financière des transactions de cession de celle des activités poursuivies. L'information financière sur les activités abandonnées est présentée lorsque la cession d'une composante ou d'un groupe de composantes de la société constitue un changement stratégique qui aura une incidence importante sur les résultats d'exploitation et les résultats financiers de la société, et que les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la société.

Les résultats des activités abandonnées sont exclus de l'information sur les activités poursuivies et de l'information sectorielle qui figurent dans les états financiers consolidés et les notes des états financiers consolidés, sauf indication contraire, et sont présentés déduction faite de l'impôt dans les comptes de résultat consolidés. Voir la note 3 pour plus de renseignements sur les activités abandonnées de la société.

#### Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants comprennent essentiellement : i) les coûts de matériel, comme ils sont décrits dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges, différés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de trois à cinq ans; ii) la partie non courante de la créance liée au rabais sur les combinés sans fil, comme décrit dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges; iii) les frais de montage des facilités de crédit, amortis selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance de la facilité; iv) les créances non courantes; v) les contrats de location de la capacité du réseau; vi) la partie non courante des contrats d'entretien et de soutien payés d'avance; et vii) les coûts directs liés aux frais de configuration initiale et à l'installation des services, tels qu'ils sont décrits dans la

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

méthode de comptabilisation des produits et des charges, différés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de deux à dix ans.

#### Immobilisations incorporelles

L'excédent du coût d'acquisition des entreprises de câblodistribution, de services de vidéo par satellite, de médias, de centres de données et de services sans fil sur la juste valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles identifiables nettes connexes acquises est affecté au goodwill. Les immobilisations incorporelles identifiables nettes acquises comprennent les montants affectés aux droits de radiodiffusion et licences, aux licences de spectre sans fil, aux marques de commerce, aux marques, aux droits de diffusion, aux relations avec les abonnés et aux actifs logiciels. Les droits de radiodiffusion et licences, les licences de spectre sans fil, les marques de commerce et les marques représentent les actifs identifiables ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les droits de diffusion représentent les droits de licence acquis aux fins de la diffusion des émissions de télévision sur les chaînes de télévision traditionnelles et spécialisées de la société, et les avances désignent les paiements faits pour la programmation avant la date de début de la période de la licence. En ce qui a trait aux droits de licence, la société comptabilise un passif à l'égard des droits de diffusion et un actif correspondant lorsque la période de licence a commencé et que toutes les conditions suivantes ont été respectées : i) le coût de l'émission est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable; ii) le contenu de l'émission a été accepté par la société conformément au contrat de licence; et iii) la société a accès au matériel de télédiffusion. Les droits de diffusion sont passés en charges généralement de façon systématique au cours de la période de diffusion estimée pendant laquelle les émissions sont en ondes, et sont inclus dans les charges d'exploitation et d'administration. Les droits de diffusion sont divisés dans l'état de la situation financière entre les droits courants et les droits non courants selon la durée de vie attendue au moment de l'acquisition.

Les relations avec les abonnés représentent la valeur des contrats et des relations avec les abonnés acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui s'échelonne de 4 à 15 ans.

Les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe sont classés à titre d'immobilisations incorporelles. Les actifs logiciels conçus en interne sont comptabilisés au coût historique et comprennent les coûts de matériel et de main-d'œuvre directs ainsi que les coûts d'emprunt pour les actifs qualifiés. Les actifs logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui s'échelonne sur trois à dix ans. La société révisé régulièrement les estimations relatives aux durées de vie et durées d'utilité.

#### Coûts d'emprunt

La société inscrit à l'actif les coûts d'emprunt pour les actifs qualifiés, dont la date de mise en service est le 1<sup>er</sup> septembre 2010 ou une date postérieure, qui prennent plus de un an à construire ou à concevoir, en utilisant le coût d'emprunt moyen pondéré de la société qui était d'environ 6 % (6 % en 2015).

#### Dépréciation

##### i) Goodwill et immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée

La société soumet le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel (au 1<sup>er</sup> mars) et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie («UGT») est établie selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT de la société sont les suivantes : Câblodistribution, Satellite, Centres de données et Sans fil. La société avait une autre UGT, Médias, jusqu'à la vente de la division en avril 2016. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa

valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours des périodes ultérieures.

**ii) Actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée**

Pour les actifs non financiers, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, une appréciation est effectuée à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est établie selon la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, l'actif est considéré avoir subi une perte de valeur et doit être ramené à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur préalablement comptabilisées sont réexaminées pour une reprise éventuelle à chaque date de clôture et la totalité ou une partie de la dépréciation est reprise si la valeur de l'actif a augmenté.

**Obligations au titre des avantages imposées par le CRTC**

La juste valeur des obligations au titre des avantages imposées par le CRTC qui ont été prises en charge par suite d'acquisitions d'entreprises est comptabilisée initialement à la valeur actualisée des montants à payer, déduction faite de toutes les entrées de trésorerie additionnelles attendues. Les obligations sont par la suite rajustées pour tenir compte des dépenses connexes, du passage du temps et des révisions au calendrier des flux de trésorerie. Toute modification apportée aux obligations qui découle du passage du temps est comptabilisée dans le compte de résultat à titre de désactualisation des passifs non courants et provisions.

**Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calendrier ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en prenant en compte les risques et les incertitudes associés à l'obligation. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est considérée comme importante.

**i) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

La société comptabilise la juste valeur d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation dans la période où naît cette obligation, sur une base actualisée, avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation, surtout à l'égard des plateformes sans fil et des sites des émetteurs. Ce coût est amorti de la même façon que celui de l'actif connexe. La valeur du passif est par la suite majorée pour tenir compte du passage du temps, et la désactualisation est comptabilisée dans le compte de résultat à titre de désactualisation des passifs non courants et provisions. Les taux d'actualisation appliqués sont par la suite rajustés au besoin aux taux en vigueur à la clôture des périodes de présentation de l'information financière. Les révisions attribuables au calendrier estimatif des flux de trésorerie ou du montant nécessaire pour éteindre l'obligation peuvent entraîner une augmentation ou une diminution du passif. Les coûts réels engagés pour éteindre l'obligation sont imputés à l'obligation à hauteur du passif comptabilisé.

**ii) Provisions pour restructuration**

Les provisions pour restructuration au titre, principalement, des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées lorsqu'un plan détaillé de restructuration a été annoncé de telle sorte qu'il crée une attente fondée, chez les personnes touchées, que la société mettra en œuvre la restructuration.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### iii) Autres provisions

Les provisions pour litiges, créances légales et éventualités sont comptabilisées lorsqu'elles sont justifiées. La société constitue des provisions après avoir pris en compte les évaluations juridiques (le cas échéant), la couverture selon les contrats d'assurance ou d'autres recours et d'autres informations disponibles.

#### Crédits différés

Les crédits différés comprennent surtout : i) les paiements anticipés reçus en vertu des contrats conférant le droit indéfectible d'utilisation, amortis en résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat; ii) les produits tirés du matériel, tels qu'ils sont décrits dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges, différés et amortis sur une période de trois à cinq ans; iii) les produits tirés des frais de branchement et les produits tirés des frais de configuration initiale et de l'installation initiale, tels qu'ils sont décrits dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges, différés et amortis sur une période de deux à dix ans; iv) un dépôt sur une vente de fibres future; et v) les montants reçus relativement à l'attribution d'une option pour acquérir ses licences de spectre sans fil.

#### Contrats de location

##### i) Contrats de location simple

Les charges locatives liées à la location de biens immobiliers qui prévoient des versements s'accroissant sur la durée du bail sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. L'écart entre la charge comptabilisée et le montant versé est comptabilisé à titre de loyers différés et compris dans les crédits différés dans l'état de la situation financière.

##### ii) Contrats de location-financement

Les contrats visant la location de biens et de matériel qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la durée du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges d'intérêts et la réduction du passif de location. Les biens et le matériel acquis en vertu d'un contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location, si elle est plus courte.

#### Impôt sur le résultat

La société comptabilise l'impôt sur le résultat selon la méthode du passif fiscal, qui consiste à calculer les actifs et passifs d'impôt différé d'après les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés et la réglementation fiscale qui s'appliqueront lorsqu'il est prévu que les différences se résorberont. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si un droit juridiquement exécutoire de compenser existe et s'ils concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable. La charge d'impôt sur le résultat de la période correspond au montant d'impôt sur le résultat payable pour la période calculé au moyen des taux d'imposition quasi adoptés à la date de clôture, à tous les rajustements à l'impôt sur le résultat payable à l'égard des années précédentes et à toutes les variations survenues au cours de la période des actifs et passifs d'impôt différé, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises, à un désinvestissement dans des entreprises et à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. La société comptabilise l'intérêt et les pénalités liés à l'impôt sur le résultat dans la charge d'impôt sur le résultat.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Crédits d'impôt et subventions publiques

La société reçoit des crédits d'impôt qui se rapportent principalement aux activités de recherche et de développement. Lorsque la direction a une assurance raisonnable que les conditions attachées aux programmes gouvernementaux seront satisfaites, l'aide financière gouvernementale est comptabilisée comme une réduction des coûts connexes, que ceux-ci aient été inscrits à l'actif et amortis ou passés en charges au cours de la période au cours de laquelle les dépenses ont été engagées.

#### Conversion de monnaies étrangères

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change de fin de période et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. La perte de change nette comptabilisée à la conversion et au règlement des actifs et des passifs monétaires courants s'est établie à 1 \$ (3 \$ en 2015) et est incluse dans les autres pertes.

La monnaie fonctionnelle des activités de la société à l'étranger est le dollar américain. Les actifs et les passifs, y compris le goodwill et les rajustements de la juste valeur découlant d'acquisitions, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen, lequel se rapproche du taux de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres.

#### Instruments financiers autres que dérivés

Les instruments financiers ont été classés comme prêts et créances, actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction ou passifs financiers. La trésorerie a été classée comme détenue à des fins de transaction et comptabilisée à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est immédiatement portée en résultat. Les autres actifs financiers sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances. Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est portée aux autres éléments du résultat global jusqu'à la réalisation. Les instruments de capitaux propres disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont comptabilisés au coût diminué des pertes de valeur. Les prêts et créances et les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Aucun actif financier de la société n'est classé comme détenu jusqu'à l'échéance et aucun passif financier n'est classé comme détenu à des fins de transaction.

Les coûts de financement et les escomptes associés à l'émission de titres de créance sont portés en déduction des titres de créance connexes et passés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Par conséquent, la valeur comptable de la dette à long terme est désactualisée au fil du temps jusqu'à ce qu'elle atteigne le montant du principal qui sera dû à l'échéance.

#### Instruments financiers dérivés et activités de couverture

La société utilise des instruments financiers dérivés, comme les contrats d'achat à terme de gré à gré de devises, pour gérer les risques de fluctuation des taux de change. Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Lorsque cela est permis, la société comptabilise ces instruments financiers comme couvertures, de sorte que les profits et les pertes qui les contrebalancent sont comptabilisés en résultat au cours de la même période. D'après la comptabilité de couverture, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la fluctuation des flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif couvert soit comptabilisée en résultat. Lorsqu'une transaction prévue est par la suite comptabilisée comme un actif non financier, les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés et ajoutés à la valeur comptable initiale de l'actif connexe. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas permise ou que des dérivés ne sont pas désignés comme étant constitutifs d'une relation de couverture, ces dérivés sont

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

classés comme détenus à des fins de transaction, et la variation de la juste valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les instruments financiers qui ont été conclus par la société pour couvrir le risque de taux de change sont revus régulièrement pour s'assurer que les couvertures sont encore efficaces et que la comptabilité de couverture convient toujours.

La couverture d'un placement net dans des activités à l'étranger est comptabilisée de la même façon qu'une couverture de flux de trésorerie. La société peut désigner certains emprunts libellés en dollars américains comme couvertures de son placement net dans des activités à l'étranger pour lesquelles le dollar américain est la monnaie fonctionnelle. Les profits et les pertes latents découlant de la conversion des emprunts libellés en dollars américains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres.

### Évaluations des justes valeurs

Les estimations de juste valeur sont faites à des moments précis, selon l'information pertinente du marché et l'information concernant l'instrument financier. Ces estimations, qui sont subjectives et qui comportent des incertitudes, exigent beaucoup de jugement. Par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations.

La hiérarchie des justes valeurs repose sur les données, observables ou non observables, utilisées dans les méthodes d'évaluation des justes valeurs. Les données observables rendent compte des hypothèses auxquelles des intervenants du marché auraient recours pour évaluer un actif ou un passif en fonction des données de marché obtenues de sources indépendantes, tandis que les données non observables reflètent l'évaluation faite par une entité présentant l'information financière sur la base de ses propres hypothèses.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 Données de marché observables, directement ou indirectement, pour l'actif ou le passif, autres que les prix cotés.

Niveau 3 Données relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des données observables de marché.

La société détermine s'il y a eu des transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur en évaluant l'incidence des événements et des changements de circonstances qui pourraient entraîner un transfert à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

### Avantages du personnel

La société comptabilise les obligations au titre de ses régimes d'avantages du personnel, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des prestations complémentaires de retraite gagnées par certains employés est calculé de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon les hypothèses les plus probables de la direction sur l'augmentation future des salaires et l'âge de la retraite des employés. Les coûts des services passés depuis la mise en place et les modifications des régimes sont comptabilisés immédiatement dans le compte de résultat. Les réévaluations comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (compte non tenu du produit d'intérêts). Les écarts actuariels surviennent parce que les hypothèses sur les régimes d'avantages du personnel ont trait à une période prolongée et diffèrent des résultats réels. Ces hypothèses sont revues à la lumière des faits réels des régimes, comme les changements de taux d'actualisation, l'âge prévu de la retraite et les hausses salariales projetées. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au moins une fois par année et chaque fois que des changements importants sont apportés aux hypothèses.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

La date d'évaluation des régimes d'avantages du personnel de la société est le 31 août. Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des différents régimes ont été réalisées en date du 31 décembre 2015. Les prochaines évaluations actuarielles requises aux fins de la capitalisation seront en date du 31 décembre 2016.

#### Rémunération fondée sur des actions

La société offre un régime d'options sur actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et conseillers. Les options sur actions doivent être émises à un prix supérieur ou égal à la juste valeur de celles-ci à la date d'attribution. Toute contrepartie payée à l'exercice d'options sur actions et tout surplus d'apport comptabilisé à la date d'acquisition des droits d'exercice des options sont portés au crédit du capital social. La société calcule la juste valeur de la rémunération fondée sur des actions attribuée aux employés selon le modèle de Black et Scholes. La juste valeur des options est passée en charges et portée au crédit du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits rattachés aux options selon la méthode d'acquisition graduelle des droits.

La société offre un régime d'unités d'actions différées («UAD») à l'intention des membres du conseil d'administration. Le coût de rémunération est comptabilisé immédiatement puisque les droits rattachés aux UAD sont acquis dès que les UAD sont attribuées. Les UAD seront réglées au comptant et l'obligation relative à ces unités est évaluée à la fin de chaque période à la juste valeur selon le modèle de Black et Scholes et le nombre d'UAD en cours.

Les droits à la plus-value des actions émises par une filiale aux employés admissibles sont réglés en espèces et évalués à la juste valeur selon le modèle de Black et Scholes. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits à la plus-value des actions selon la méthode d'acquisition graduelle des droits, rajustée pour tenir compte des déchéances estimatives. L'obligation au titre des droits à la plus-value des actions est réévaluée à la fin de chaque période jusqu'à la date du règlement, ce qui exige que les estimations soient réévaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

La société a mis sur pied un régime d'achat d'actions des employés (le «RAAE») auquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à concurrence de 5 % de leur rémunération de base mensuelle. La société verse une cotisation correspondant à 25 % des cotisations du participant et comptabilise ces montants à titre de charge de rémunération.

#### Résultat par action

Le résultat de base par action est fondé sur le résultat net attribuable aux actionnaires rajusté pour tenir compte des dividendes sur les actions privilégiées et est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'incidence de tous les instruments potentiellement dilutifs. Ce calcul du résultat dilué par action suppose que le produit de l'exercice d'options sur actions et d'autres instruments dilutifs est utilisé pour acheter des actions sans droit de vote de catégorie B au cours moyen du marché pendant la période.

#### Garanties

La société présente des informations sur certains types de garanties qu'elle a fournies, y compris certains types d'indemnités, qu'elle ait ou non à effectuer des paiements aux termes de ces garanties.

#### Incertitude relative aux estimations et jugements critiques

La préparation d'états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et toute modification importante des hypothèses pourrait entraîner une

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

dépréciation des actifs. Les éléments suivants nécessitent les jugements les plus difficiles, complexes ou subjectifs puisqu'il faut estimer l'incidence de facteurs qui comportent une incertitude inhérente.

#### **Incertitude relative aux estimations**

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés sur l'avenir et d'autres sources principales d'incertitude relative aux estimations qui pourraient avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des résultats d'exploitation au cours de périodes ultérieures :

##### **i) Provision pour créances douteuses**

La société est tenue de formuler une estimation quant à la provision appropriée pour créances douteuses à l'égard de ses créances clients. La provision estimative requise est une question de jugement et la perte réelle subie peut être supérieure ou inférieure à l'estimation, selon les événements qui ne sont pas encore survenus et qui sont imprévisibles, comme l'évolution de la situation d'affaires, de la conjoncture économique et de la situation personnelle.

##### **ii) Immobilisations corporelles**

La société est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue de ses immobilisations corporelles. Ces estimations des durées d'utilité font largement appel au jugement. Pour faire ces estimations, la société tient compte des tendances dans l'industrie et de facteurs propres à la société, y compris les nouvelles technologies et les prévisions pour la période d'utilisation de ces immobilisations. Le jugement de la direction est également exercé pour déterminer le mode d'amortissement, la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et l'inscription à l'actif des coûts de main-d'œuvre et des coûts indirects.

##### **iii) Regroupements d'entreprises – répartition du prix d'achat**

Les répartitions du prix d'achat entraînent de l'incertitude en raison de la nécessité pour la direction de poser des hypothèses et de porter des jugements pour estimer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises. Les estimations de la juste valeur sont fondées sur des prix cotés sur des marchés et des techniques d'évaluation largement reconnues, y compris l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Ces estimations comprennent des hypothèses sur les données introduites dans les techniques d'évaluation, les facteurs économiques du secteur et les stratégies d'affaires.

##### **iv) Dépréciation**

La société estime la valeur recouvrable des UGT au moyen du calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente en fonction d'une analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'une approche fondée sur le marché. Lorsqu'une analyse des flux de trésorerie actualisés est réalisée, elle fait largement appel au jugement, y compris l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie attribuables aux droits de radiodiffusion et aux licences, la sélection d'un taux d'actualisation approprié et la détermination d'hypothèses appropriées relativement au taux de croissance final. Dans le cadre de cette analyse, la société estime les flux de trésorerie futurs distincts associés aux immobilisations incorporelles sur une période de cinq ans et détermine une valeur finale. Les flux de trésorerie futurs sont évalués selon les estimations de la société des résultats d'exploitation, de la situation économique et de l'environnement concurrentiel à venir. L'estimation de la valeur finale repose sur une hypothèse de croissance perpétuelle et sur un multiple du résultat d'exploitation avant les charges de restructuration et l'amortissement. Les taux d'actualisation utilisés dans l'analyse sont établis en fonction du coût moyen pondéré du capital de la société et d'une évaluation du risque inhérent aux flux de trésorerie prévus. Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur diminuée des coûts de la vente à partir d'une analyse des flux de trésorerie actualisés, la société établit la valeur recouvrable de chaque unité au moyen d'un modèle axé sur le marché, et la valeur totale de l'entité, au moyen d'un modèle axé sur la capitalisation boursière. Les transactions récentes sur les marchés sont prises en compte lorsqu'elles sont disponibles. Les hypothèses clés utilisées pour établir les valeurs recouvrables, y compris une analyse de sensibilité, sont incluses à la

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

note 10. Des données d'entrée non observables importantes étant utilisées dans l'analyse des flux de trésorerie actualisés, cette évaluation est considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3.

#### v) Régimes d'avantages du personnel

Les montants comptabilisés dans les états financiers relativement aux régimes de retraite à prestations définies sont établis selon les évaluations actuarielles fondées sur plusieurs hypothèses, y compris le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires. Bien que la société considère ces hypothèses comme raisonnables, des différences dans les résultats réels ou des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence sur les obligations au titre des avantages du personnel et sur le compte de résultat. La principale hypothèse retenue pour calculer la charge nette liée aux régimes d'avantages du personnel est le taux d'actualisation, soit le taux d'intérêt utilisé pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui seraient nécessaires pour régler les obligations au titre des avantages du personnel. Ce taux se fonde sur le rendement des placements dans des titres à revenu fixe à long terme de sociétés de premier ordre dont la durée est étroitement appariée au calendrier des flux de trésorerie futurs estimés et est revu et rajusté en fonction des modifications requises.

#### vi) Impôt sur le résultat

La société est tenue d'estimer l'impôt sur le résultat d'après les taux d'imposition quasi adoptés et la réglementation fiscale qui s'appliqueront lorsqu'il est prévu que les différences se résorberont. Pour évaluer les incertitudes relatives à l'impôt, la société applique une méthode qui utilise une moyenne pondérée probable. Pour que des actifs d'impôt différé se réalisent, la société doit produire un bénéfice imposable suffisant pendant la période au cours de laquelle les différences temporaires sont déductibles. Bien que la réalisation ne soit pas certaine, la direction estime plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôt différé comptabilisés se réaliseront, d'après les contrepassations des passifs d'impôt différé, les projections des résultats d'exploitation et les stratégies de planification fiscale de la société et de ses filiales.

#### vii) Éventualités

La société est assujettie à des réclamations et éventualités relativement à des poursuites, à des impôts et taxes, et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et d'autres obligations commerciales. Les pertes éventuelles sont comptabilisées par une imputation au résultat lorsqu'il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un actif a subi une perte de valeur ou qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Des changements importants d'hypothèses quant à la probabilité et à l'estimation d'une perte pourraient entraîner la comptabilisation de passifs supplémentaires.

### Jugements critiques

Les éléments suivants constituent des jugements critiques autres que ceux comprenant des estimations :

#### i) Détermination d'une UGT

Le jugement de la direction est nécessaire pour déterminer les UGT de la société afin d'évaluer s'il y a eu une dépréciation des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée de la société. Les UGT, déterminées en fonction des activités d'exploitation et de la gestion des actifs, sont les suivantes : Câblodistribution, Satellite, Centres de données et Sans fil. La société avait une autre UGT, Médias, jusqu'à la vente de la division en avril 2016.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### ii) Droits et licences de radiodiffusion et licences de spectre sans fil – évaluation de la durée d'utilité indéterminée

Un certain nombre d'activités de la société sont tributaires de l'attribution et de l'émission de licences de diffusion (ou exercent leurs activités conformément à une exemption) par le CRTC, ou de l'émission de licences de spectre sans fil par le ministère Innovation, Sciences et Développement économique Canada (auparavant Industrie Canada). Ces licences doivent être renouvelées périodiquement, et la société n'a jamais manqué à cette obligation. En outre, il n'existe actuellement aucun facteur légal, réglementaire ou concurrentiel limitant la durée d'utilité de ces actifs.

#### Adoption d'une prise de position comptable récente

L'adoption des modifications suivantes aux IFRS, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2015, n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la société.

- Modifications à IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, décrites dans la proposition *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* publiée par l'IASB en septembre 2014. Ces modifications s'appliquaient prospectivement aux transactions réalisées au cours des exercices ouverts à compter d'une date à déterminer par l'IASB. Toutefois, l'application anticipée était autorisée.

#### Normes, interprétations et modifications de normes publiées mais non encore entrées en vigueur

La société n'a pas encore adopté certaines normes et interprétations qui ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. Les prises de position comptables suivantes sont en cours d'évaluation aux fins de la détermination de leur incidence sur les résultats et la situation financière de la société.

- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, a été modifiée en 2016 pour préciser la comptabilisation et l'évaluation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018; toutefois, l'adoption anticipée est autorisée.
- IFRS 16, *Contrats de location*, exige des entités qu'elles comptabilisent les actifs et les obligations liées à des contrats de location à l'état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et traite de fait tous les contrats de location comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location simple. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés. La norme s'applique rétrospectivement ou selon une approche rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'adoption anticipée est autorisée si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été adoptée.
- IAS 12, *Impôts sur le résultat*, a été modifiée en 2016 pour préciser comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments de créance évalués à la juste valeur. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, a été modifiée en 2016 pour améliorer la qualité des informations sur les variations des passifs de financement. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

- Les modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, intitulées *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables*, interdisent l'utilisation des modes d'amortissement fondés sur les produits pour les immobilisations corporelles et limitent considérablement l'utilisation des modes d'amortissement fondés sur les produits pour les immobilisations incorporelles. La société doit appliquer les modifications de manière prospective pour l'exercice qui s'ouvrira le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Selon la nouvelle norme, la comptabilisation des produits des activités ordinaires doit illustrer le transfert des biens ou des services promis aux clients selon le montant de la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services. Ce principe doit être appliqué en cinq étapes : 1) identifier le contrat conclu avec le client, 2) identifier les obligations de prestation prévues au contrat, 3) déterminer le prix de transaction, 4) répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat, et 5) comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies. La nouvelle norme peut être appliquée de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée et est en vigueur pour l'exercice qui s'ouvrira le 1<sup>er</sup> septembre 2018.
- IFRS 9, *Instruments financiers : Classement et évaluation*, remplace IAS 39, *Instruments financiers*, et exige le recours à une approche fondée sur des principes pour le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, y compris un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour le calcul des pertes de valeur, et comprend de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture. La société doit appliquer la norme de manière rétrospective pour l'exercice qui s'ouvrira le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES, CESSIONS D'ACTIFS ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

#### Acquisitions d'entreprises

##### *Mid-Bowline Group Corp. (et sa filiale en propriété exclusive, WIND Mobile Corp.)*

Le 1<sup>er</sup> mars 2016, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de Mid-Bowline Group Corp. et de sa filiale en propriété exclusive, WIND Mobile Corp. (collectivement, «WIND») d'une valeur de 1,6 milliard de dollars. L'acquisition a été financée au moyen d'une combinaison de fonds en caisse, d'emprunts de 1,3 milliard de dollars sur les facilités de crédit de la société et de l'émission de 2 866 384 actions participatives sans droit de vote de catégorie B. L'acquisition de WIND est une étape importante de la stratégie de croissance de la société et positionne la société à titre de fournisseur de services de connectivité de premier rang, spécialisé dans la fourniture de services de communication à l'intention des particuliers et des entreprises qui sont soutenus par la meilleure infrastructure filaire, WiFi, sans fil et de données de sa catégorie.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les résultats d'exploitation de WIND sont inclus dans les états financiers consolidés de la société à compter de la date d'acquisition. Au cours de la période du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 31 août 2016, la contribution de WIND aux produits et au résultat net a été respectivement de 280 \$ et 11 \$. Si l'acquisition avait été conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2015, les produits et le résultat net de WIND auraient été respectivement d'environ 541 \$ et 15 \$. Dans le cadre de la transaction, la société a engagé des frais liés à l'acquisition de 20 \$, notamment des honoraires versés aux avocats, aux consultants et aux conseillers.

La juste valeur de la contrepartie de l'acquisition comprenait un montant de trésorerie de 1 588 \$ et des actions émises dans le cadre de l'acquisition d'un capital de 68 \$. Le tableau suivant présente les actifs nets et la répartition de la contrepartie :

|                                                         | \$    |
|---------------------------------------------------------|-------|
| <b>Actifs nets acquis à la juste valeur attribuée</b>   |       |
| Trésorerie                                              | 35    |
| Créances clients <sup>1</sup>                           | 12    |
| Stocks                                                  | 24    |
| Autres actifs courants                                  | 58    |
| Immobilisations corporelles                             | 277   |
| Autres actifs non courants                              | 19    |
| Immobilisations incorporelles <sup>2</sup>              | 1 560 |
| Goodwill, non déductible aux fins fiscales <sup>3</sup> | 65    |
|                                                         | 2 050 |
| Dettes fournisseurs et charges à payer                  | 110   |
| Produits différés                                       | 9     |
| Dettes courantes <sup>4</sup>                           | 3     |
| Dettes non courantes <sup>4</sup>                       | 2     |
| Provisions                                              | 43    |
| Impôt différé                                           | 227   |
|                                                         | 1 656 |

1) Les créances clients comprennent des montants contractuels bruts à recevoir des clients de 23 \$ diminués de montants de 11 \$ dont le recouvrement n'est pas attendu.

2) Les immobilisations incorporelles comprennent les licences de spectre sans fil, les relations avec les abonnés et les actifs logiciels.

3) Le goodwill représente la valeur des possibilités de croissance découlant du regroupement des activités et des réseaux, d'une solide équipe de direction et du personnel en poste.

4) La dette courante et la dette non courante comprennent les obligations au titre des contrats de location-financement à l'égard d'une partie du matériel.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### *INetU, Inc.*

Le 15 décembre 2015, ViaWest a conclu l'acquisition de la totalité des actions d'INetU, Inc. («INetU») pour une contrepartie de 162 \$ US. L'acquisition a été financée au moyen d'emprunts sur les facilités de crédit renouvelables de ViaWest et de la société, et du produit tiré d'un prêt à terme supplémentaire fait sur la facilité de crédit de ViaWest. INetU est un prestataire de solutions pour les environnements en nuage publics, privés et hybrides ainsi que de services gérés de sécurité et de conformité. L'acquisition d'INetU permet à ViaWest d'ajouter de nouveaux services à sa gamme de services en nuage et de services gérés, et d'étendre la zone de couverture de ses services en nuage dans la région est des États-Unis et en Europe.

La contribution d'INetU aux produits et au résultat net pour la période du 15 décembre 2015 au 31 août 2016 a été respectivement de 32 \$ et 14 \$. Si l'acquisition avait été conclue le 1<sup>er</sup> septembre 2015, les produits et le résultat net auraient été respectivement d'environ 46 \$ et 18 \$.

Dans le cadre de la transaction, la société a engagé des frais liés à l'acquisition de 1 \$, notamment des honoraires versés aux avocats, aux consultants et aux conseillers.

La contrepartie de l'acquisition comprenait un montant de trésorerie de 223 \$. Le tableau suivant présente les actifs nets et la répartition de la contrepartie :

|                                                         | \$  |
|---------------------------------------------------------|-----|
| <b>Actifs nets acquis à la juste valeur attribuée</b>   |     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                 | —   |
| Créances clients                                        | 4   |
| Autres actifs courants                                  | 1   |
| Immobilisations corporelles                             | 25  |
| Immobilisations incorporelles <sup>1</sup>              | 68  |
| Goodwill, non déductible aux fins fiscales <sup>2</sup> | 166 |
|                                                         | 264 |
| Passif courant                                          | 7   |
| Impôt différé                                           | 34  |
|                                                         | 223 |

1) Les immobilisations incorporelles comprennent les relations avec les abonnés et les actifs logiciels.

2) Le goodwill représente la valeur des possibilités de croissance découlant du regroupement des activités, d'une solide équipe de direction et du personnel en poste. Au 31 août 2016, la valeur du goodwill avait diminué de 8 \$ en raison de la conversion au moyen du taux de change en vigueur à la fin de la période.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### ViaWest, Inc. («ViaWest»)

Le 2 septembre 2014, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de ViaWest d'une valeur d'entreprise de 1,2 milliard de dollars américains. L'acquisition a été financée au moyen de trésorerie, de la prise en charge de la dette de ViaWest et d'un emprunt de 330 \$ US sur la facilité de crédit de la société. L'acquisition de ViaWest permet à la société d'avoir accès à une plateforme de croissance dans le secteur des centres de données en Amérique du Nord et constitue un autre pas vers l'élargissement de l'offre de solutions technologiques aux entreprises du marché intermédiaire de l'Ouest canadien. Les résultats d'exploitation de ViaWest sont inclus dans les états financiers consolidés de la société à compter de la date d'acquisition.

Dans le cadre de cette transaction, la société a engagé des frais liés à l'acquisition de 4 \$, notamment des honoraires versés aux avocats, aux consultants et aux conseillers. Au cours de l'exercice 2015, la société a engagé des frais additionnels liés à l'acquisition de 6 \$.

La contrepartie de l'acquisition comprenait un montant de trésorerie de 898 \$ et l'émission d'attributions à base d'actions de 8 \$. Le tableau suivant présente les actifs nets et la répartition de la contrepartie :

|                                                         | \$    |
|---------------------------------------------------------|-------|
| <b>Actifs nets acquis à la juste valeur attribuée</b>   |       |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                 | 5     |
| Créances clients                                        | 10    |
| Autres actifs courants                                  | 5     |
| Immobilisations corporelles                             | 311   |
| Autres actifs non courants                              | 2     |
| Immobilisations incorporelles <sup>1</sup>              | 404   |
| Goodwill, non déductible aux fins fiscales <sup>2</sup> | 674   |
|                                                         | 1 411 |
| Passif courant                                          | 16    |
| Dette courante <sup>3</sup>                             | 7     |
| Impôt différé                                           | 76    |
| Dette non courante <sup>3</sup>                         | 406   |
|                                                         | 906   |

1) Les immobilisations incorporelles comprennent un nom commercial, les relations avec les abonnés et les actifs logiciels.

2) Le goodwill représente la valeur du potentiel d'expansion et des avantages éventuels en raison des prévisions de croissance du secteur et de la demande pour des services de centre de données ainsi que de la solidité de l'équipe de direction et du personnel en poste.

3) La dette courante et non courante comprend les montants qui étaient impayés sur la facilité de crédit de ViaWest, les obligations au titre des contrats de location-financement à l'égard d'une partie du matériel et les montants dus aux propriétaires visant le financement d'améliorations locatives.

#### Divers

Avec prise d'effet le 31 octobre 2015, la société a fait l'acquisition des actifs d'un petit réseau de câblodistribution servant environ 1 300 abonnés aux services de vidéo en Colombie-Britannique. La contrepartie en trésorerie de 2 \$ a été répartie entre les immobilisations corporelles et les droits de radiodiffusion.

Avec prise d'effet le 30 juin 2015, ViaWest a acquis la totalité des actions d'AppliedTrust Engineering, Inc. («AppliedTrust»), prestataire de services en matière de sécurité, de conformité, d'alignement du

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

système d'information sur les besoins de l'entreprise («DevOps») et d'infrastructure auprès d'un grand nombre de clients. Les capacités d'AppliedTrust élargissent la plateforme de ViaWest grâce à l'activation rapide de services hybrides en matière de sécurité, notamment l'évaluation de la TI, la migration, des services de consultation à l'égard de la conformité, la préparation aux services d'informatique en nuage et un soutien des applications plus complet. La contrepartie de l'acquisition comprend un montant de trésorerie de 9 \$ et une contrepartie éventuelle de 2 \$.

Le tableau suivant présente les actifs nets et la répartition préliminaire de la contrepartie :

|                                                         | \$        |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Actifs nets acquis à la juste valeur attribuée</b>   |           |
| Créances clients                                        | 1         |
| Goodwill, non déductible aux fins fiscales <sup>1</sup> | 10        |
|                                                         | <b>11</b> |

<sup>1)</sup> Le goodwill représente la valeur économique estimée de la prestation de services professionnels améliorés, les prévisions de croissance ainsi que le personnel en poste qui possède une vaste expérience dans la gestion des risques et les services de consultation en matière de conformité.

### Cessions d'actifs

#### *Vente de Shaw Media Inc. à Corus*

Au deuxième trimestre de l'exercice 2016, la société a annoncé la conclusion d'une entente avec Corus, partie liée assujettie à un contrôle commun sur le plan des droits de vote, aux termes de laquelle elle vendrait la totalité de sa participation dans sa filiale en propriété exclusive Shaw Media Inc. («Shaw Media») pour une contrepartie d'environ 2,65 milliards de dollars comprenant un montant en trésorerie de 1,85 milliard de dollars et 71 364 853 actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Corus.

Bien que, grâce aux actions de Corus qu'elle détient, la société conservera de fait, après la vente, une participation indirecte ne donnant pas le contrôle dans la division Médias, elle n'aura plus le contrôle sur la division. Par conséquent, les actifs et les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'exploitation de la division Médias présentés antérieurement sont présentés à titre d'activités abandonnées et sont séparés des activités poursuivies de la société. L'information financière des périodes précédentes a été reclassée pour présenter la division Médias à titre d'activités abandonnées.

La transaction a été conclue le 1<sup>er</sup> avril 2016, mais demeure assujettie aux rajustements de clôture habituels. La société a comptabilisé un profit à la cession dans les produits des activités abandonnées comme suit :

|                                                                           | \$             |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Produit de la cession, déduction des frais liés à la transaction de 22 \$ | <b>2 645</b>   |
| Participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets cédés       | <b>244</b>     |
| Actifs nets cédés                                                         | <b>(2 217)</b> |
|                                                                           | <b>672</b>     |
| Impôt sur le résultat                                                     | <b>47</b>      |
| <b>Profit à la cession, déduction faite de l'impôt</b>                    | <b>625</b>     |

Dans le cadre de la cession, des réévaluations des régimes d'avantages du personnel liées aux activités abandonnées de 14 \$ ont été transférées, à même les capitaux propres, du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les actifs et passifs cédés sont comme suit :

|                                        | \$           |
|----------------------------------------|--------------|
| Trésorerie                             | 13           |
| Créances clients                       | 234          |
| Autres actifs courants                 | 34           |
| Immobilisations corporelles            | 106          |
| Immobilisations incorporelles          | 1 696        |
| Goodwill                               | 538          |
|                                        | <b>2 621</b> |
| Dettes fournisseurs et charges à payer | 173          |
| Provisions                             | 12           |
| Impôt sur le résultat payable          | 23           |
| Produits différés                      | 4            |
| Autres passifs non courants            | 46           |
| Passifs d'impôt différé                | 146          |
|                                        | <b>404</b>   |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le tableau qui suit présente le rapprochement des principaux postes qui constituent le résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, tels qu'ils sont présentés dans les comptes de résultat consolidés :

|                                                                              | 2016<br>\$ | 2015<br>\$   |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|
| <b>Produits</b>                                                              | <b>610</b> | <b>1 080</b> |
| Éliminations <sup>1</sup>                                                    | (46)       | (78)         |
|                                                                              | <b>564</b> | <b>1 002</b> |
| <b>Charges d'exploitation et d'administration</b>                            |            |              |
| Salaires et avantages du personnel                                           | 109        | 180          |
| Achats de biens et de services <sup>2</sup>                                  | 272        | 558          |
|                                                                              | <b>381</b> | <b>738</b>   |
| Éliminations <sup>1</sup>                                                    | (46)       | (78)         |
|                                                                              | <b>335</b> | <b>660</b>   |
| Charges de restructuration                                                   | –          | 13           |
| Amortissement <sup>2</sup>                                                   | 11         | 30           |
| Désactualisation des passifs non courants et provisions                      | 2          | 4            |
| Autres pertes                                                                | –          | 5            |
| <b>Résultat des activités abandonnées avant impôt et profit à la cession</b> | <b>216</b> | <b>290</b>   |
| Impôt sur le résultat                                                        | 57         | 76           |
| <b>Résultat des activités abandonnées avant profit à la cession</b>          | <b>159</b> | <b>214</b>   |
| Profit à la cession, déduction faite de l'impôt                              | 625        | –            |
| <b>Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt</b>        | <b>784</b> | <b>214</b>   |

1) Les éliminations ont trait aux transactions intersociétés entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. Les charges sont comprises dans les activités poursuivies étant donné qu'elles devraient continuer d'être engagées après la cession.

2) À la date à laquelle la division Médias a satisfait aux critères permettant de la classer comme étant détenue en vue de la vente, la société a cessé d'amortir les actifs non courants de la division, y compris les droits de diffusion, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et autres. L'amortissement qui, autrement, aurait été comptabilisé au cours de l'exercice s'établit à 35 \$ pour les droits de diffusion et à 6 \$ pour les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et autres.

#### *Vente de licences de spectre sans fil à Rogers Communications Inc. («Rogers»)*

En 2013, la société a consenti à Rogers l'option d'acquérir ses licences de spectre sans fil. L'exercice de l'option et la vente de licences de spectre sans fil étaient assujettis à l'obtention de diverses approbations des autorités de réglementation, si bien que les licences n'ont pas été classées comme des actifs détenus en vue de la vente. L'examen réglementaire ayant pris fin en 2015, le transfert a eu lieu. La société avait déjà reçu un montant de 50 \$ à l'égard du prix d'acquisition de l'option d'acquérir des licences de spectre sans fil et un dépôt de 200 \$ à l'égard du prix d'exercice de l'option. La société a reçu un montant additionnel de 100 \$ à la conclusion de la transaction et a comptabilisé un profit de 158 \$.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Actif détenu en vue de la vente

Un bien immobilier a été classé comme étant détenu en vue de la vente dans l'état de la situation financière au 31 août 2015 et évalué à la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente. Au 31 août 2015, la juste valeur du bien était fondée sur la vente qui a été conclue au cours de l'exercice considéré.

#### 4. CRÉANCES CLIENTS

|                                               | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-----------------------------------------------|------------|------------|
| Abonnements et comptes clients                | 300        | 473        |
| Montant à recevoir de parties liées [note 27] | 2          | 4          |
| Autres créances clients                       | 8          | 17         |
|                                               | 310        | 494        |
| Moins la provision pour créances douteuses    | (42)       | (26)       |
|                                               | 268        | 468        |

Les charges d'exploitation et d'administration comprennent une provision pour créances douteuses de 28 \$ (29 \$ en 2015).

#### 5. STOCKS

|                   | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-------------------|------------|------------|
| Matériel d'abonné | 59         | 54         |
| Divers            | 6          | 6          |
|                   | 65         | 60         |

Le matériel d'abonné comprend le matériel de réception des SRD, les terminaux de câblodistribution numérique et les autres appareils installés chez l'abonné ainsi que les combinés sans fil.

#### 6. AUTRES ACTIFS COURANTS

|                                                   | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|---------------------------------------------------|------------|------------|
| Droits de diffusion                               | –          | 15         |
| Indemnité fiscale                                 | –          | 1          |
| Charges payées d'avance et autres actifs courants | 138        | 62         |
|                                                   | 138        | 78         |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

|                                              | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|----------------------------------------------|------------|------------|
| Placement dans une société cotée en Bourse   | 817        | 4          |
| Placements dans des sociétés à capital fermé | 36         | 49         |
| Placement dans une coentreprise              | –          | 44         |
|                                              | 853        | 97         |

Au cours de 2016, la société a comptabilisé une perte latente de néant (3 \$ en 2015) à l'égard de son placement dans une société cotée en Bourse (voir la note 20). Une perte cumulée de 5 \$ a été réalisée à la vente du placement au cours de l'exercice.

La société détient un portefeuille de placements mineurs dans diverses sociétés à capital fermé.

### Corus

Dans le cadre de la vente de Shaw Media à Corus, la société a reçu 71 364 853 actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Corus représentant environ 37 % du total des actions de catégorie A et de catégorie B émises de Corus. Bien que les actions de catégorie B de Corus soient sans droit de vote, la société est considérée exercer une influence notable en raison de sa représentation au sein du conseil d'administration.

Corus est un chef de file des médias et du contenu qui crée et offre des marques et du contenu de qualité sur diverses plateformes à des auditoires partout dans le monde. Le portefeuille de services multimédias de la société comprend 45 services de télévision spécialisée, 39 stations de radio, 15 stations de télévision conventionnelle, des services de contenu mondiaux, des actifs numériques, des événements en direct, des éditions de livres pour enfants, des logiciels d'animation, et des services technologiques et médias. Le siège social de Corus est situé au Canada, et ses actions sont cotées à la TSX sous le symbole CJR.B.

La société participe au plan de réinvestissement des dividendes de Corus dans le cadre de son placement initial dans les actions de catégorie B de Corus. Pour l'exercice clos le 31 août 2016, la société a reçu des dividendes de 34 \$ de Corus qui ont été réinvestis par l'intermédiaire du plan en actions de catégorie B additionnelles de Corus. Au 31 août 2016, la société détenait 74 135 891 actions de catégorie B de Corus d'une juste valeur de 911 \$ qui représentaient 38 % du total des actions émises de Corus. Au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2016, la société détenait une participation moyenne pondérée de 37 % dans Corus.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations financières de Corus au 31 août 2016 et pour l'exercice clos à cette date :

|                                                                                                                                                    | \$      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Actif courant                                                                                                                                      | 470     |
| Actif non courant                                                                                                                                  | 5 623   |
| Passif courant                                                                                                                                     | (532)   |
| Passif non courant                                                                                                                                 | (3 085) |
| Actif net                                                                                                                                          | 2 476   |
| Moins : participations ne donnant pas le contrôle                                                                                                  | (158)   |
|                                                                                                                                                    | 2 318   |
| Valeur comptable du placement                                                                                                                      | 817     |
| Produits                                                                                                                                           | 1 171   |
| Résultat net attribuable aux :                                                                                                                     |         |
| Actionnaires                                                                                                                                       | 126     |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                                                                          | 18      |
|                                                                                                                                                    | 144     |
| Autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires                                                                                   | (15)    |
| Résultat global                                                                                                                                    | 129     |
| Quote-part de la perte des entreprises associées <sup>1</sup>                                                                                      | (10)    |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence <sup>1</sup> | (5)     |
|                                                                                                                                                    | (15)    |

<sup>1)</sup> La quote-part de la société du résultat et des autres éléments du résultat global reflète la tranche moyenne pondérée du résultat net et des autres éléments du résultat global de Corus attribuables aux actionnaires depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Participation dans shomi

La société détient une participation de 50 % en contrôle conjoint dans Shomi Partnership («shomi»), service de vidéo sur demande par abonnement lancé en novembre 2014. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. L'information financière résumée se présente comme suit :

|                                            | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|--------------------------------------------|------------|------------|
| Actif courant                              | 25         | 28         |
| Actif non courant                          | 105        | 132        |
| Passif courant                             | (48)       | (54)       |
| Passif non courant                         | (5)        | (16)       |
| Actif net de la coentreprise               | 77         | 90         |
| Valeur comptable du placement <sup>1</sup> | –          | 44         |

  

|                                                        | 2016<br>\$ | 2015<br>(dix mois)<br>\$ |
|--------------------------------------------------------|------------|--------------------------|
| Produits                                               | 46         | 18                       |
| Charges                                                | 182        | 128                      |
| Perte nette de la coentreprise                         | 136        | 110                      |
| Quote-part de la perte de la coentreprise <sup>1</sup> | 52         | 56                       |

- <sup>1)</sup> La valeur comptable du placement et de la quote-part de la perte de la société n'est pas égale à 50 % de l'actif net et de la perte nette de la coentreprise en raison de l'élimination du profit latent sur les opérations en aval entre la société et shomi et de la réduction de la valeur comptable du placement au cours de l'exercice.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le sommaire des variations des valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles pour 2016 et 2015 est présenté ci-après :

|                                                                                               | 31 août 2016 |                                    |                                    | 31 août 2015 |                                    |                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------|------------------------------------|------------------------------------|
|                                                                                               | Coût<br>\$   | Amortis-<br>sement<br>cumulé<br>\$ | Valeur<br>comptable<br>nette<br>\$ | Coût<br>\$   | Amortis-<br>sement<br>cumulé<br>\$ | Valeur<br>comptable<br>nette<br>\$ |
| Réseaux de câblodistribution et de télécommunications                                         | 5 480        | 2 673                              | 2 807                              | 4 984        | 2 506                              | 2 478                              |
| Terminaux et modems de câble numériques                                                       | 803          | 456                                | 347                                | 808          | 447                                | 361                                |
| Matériel de réseaux audio, vidéo et de données par satellite et matériel de réception des SRD | 125          | 63                                 | 62                                 | 174          | 96                                 | 78                                 |
| Émetteurs et matériel de radiodiffusion, de communications et de production                   | —            | —                                  | —                                  | 109          | 62                                 | 47                                 |
| Terrains et bâtiments                                                                         | 579          | 186                                | 393                                | 625          | 207                                | 418                                |
| Infrastructure des centres de données, traitement de données et divers                        | 966          | 344                                | 622                                | 860          | 270                                | 590                                |
| Actifs en cours de construction                                                               | 376          | —                                  | 376                                | 248          | —                                  | 248                                |
|                                                                                               | 8 329        | 3 722                              | 4 607                              | 7 808        | 3 588                              | 4 220                              |

  

|                                                                                               | 31 août 2015                       |              |                  |                   |                          |                                        |                              |                                                  | 31 août 2016                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------|------------------|-------------------|--------------------------|----------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------|
|                                                                                               | Valeur<br>comptable<br>nette<br>\$ | Ajouts<br>\$ | Transferts<br>\$ | Acquisition<br>\$ | Amortisse-<br>ment<br>\$ | Cessions et<br>déprécia-<br>tion<br>\$ | Sortie<br>d'entreprise<br>\$ | Conversion<br>de<br>monnaies<br>étrangères<br>\$ | Valeur<br>comptable<br>nette<br>\$ |
| Réseaux de câblodistribution et de télécommunications                                         | 2 478                              | 491          | 49               | 208               | (417)                    | (2)                                    | —                            | —                                                | 2 807                              |
| Terminaux et modems de câble numériques                                                       | 361                                | 188          | —                | —                 | (202)                    | —                                      | —                            | —                                                | 347                                |
| Matériel de réseaux audio, vidéo et de données par satellite et matériel de réception des SRD | 78                                 | 4            | —                | —                 | (20)                     | —                                      | —                            | —                                                | 62                                 |
| Émetteurs et matériel de radiodiffusion, de communications et de production                   | 47                                 | 2            | —                | —                 | (7)                      | —                                      | (42)                         | —                                                | —                                  |
| Terrains et bâtiments                                                                         | 418                                | 14           | 35               | 4                 | (25)                     | (6)                                    | (47)                         | —                                                | 393                                |
| Infrastructure des centres de données, traitement de données et divers                        | 590                                | 78           | 64               | 44                | (134)                    | (1)                                    | (17)                         | (2)                                              | 622                                |
| Actifs en cours de construction                                                               | 248                                | 230          | (148)            | 47                | —                        | —                                      | —                            | (1)                                              | 376                                |
|                                                                                               | 4 220                              | 1 007        | —                | 303               | (805)                    | (9)                                    | (106)                        | (3)                                              | 4 607                              |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

|                                                                                               | 31 août 2014              |           |               |                |                  |                             | 31 août 2015                         |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------|---------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
|                                                                                               | Valeur comptable nette \$ | Ajouts \$ | Transferts \$ | Acquisition \$ | Amortissement \$ | Cessions et dépréciation \$ | Conversion de monnaies étrangères \$ | Valeur comptable nette \$ |
| Réseaux de câblodistribution et de télécommunications                                         | 2 351                     | 472       | 12            | —              | (354)            | (3)                         | —                                    | 2 478                     |
| Terminaux et modems de câble numériques                                                       | 350                       | 205       | —             | —              | (194)            | —                           | —                                    | 361                       |
| Matériel de réseaux audio, vidéo et de données par satellite et matériel de réception des SRD | 103                       | —         | —             | —              | (25)             | —                           | —                                    | 78                        |
| Émetteurs et matériel de radiodiffusion, de communications et de production                   | 54                        | 8         | —             | —              | (15)             | —                           | —                                    | 47                        |
| Terrains et bâtiments                                                                         | 260                       | 7         | 110           | 54             | (26)             | —                           | 13                                   | 418                       |
| Infrastructure des centres de données, traitement de données et divers                        | 227                       | 107       | 93            | 256            | (125)            | (19)                        | 51                                   | 590                       |
| Actifs en cours de construction                                                               | 307                       | 188       | (215)         | 1              | —                | (33)                        | —                                    | 248                       |
|                                                                                               | 3 652                     | 987       | —             | 311            | (739)            | (55)                        | 64                                   | 4 220                     |

En 2016, la société a comptabilisé une perte de 4 \$ (profit de 6 \$ en 2015) à la cession d'immobilisations corporelles.

## 9. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

|                                                           | 2016 \$ | 2015 \$ |
|-----------------------------------------------------------|---------|---------|
| Coûts de matériel visé par un accord de produits différés | 225     | 225     |
| Créances liées au financement de matériel d'abonnés       | 6       | 8       |
| Frais de montage des facilités de crédit                  | 4       | 3       |
| Divers                                                    | 40      | 23      |
|                                                           | 275     | 259     |

En 2016, l'amortissement a totalisé 161 \$ (165 \$ en 2015) et a été comptabilisé à titre d'amortissement des coûts de matériel différés et autre amortissement.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

|                                                       | 2016<br>\$   | 2015<br>\$   |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Droits de radiodiffusion et licences                  |              |              |
| Câblodistribution                                     | 4 016        | 4 015        |
| SRD et services par satellite                         | 1 013        | 1 013        |
| Télédiffusion                                         | –            | 1 313        |
|                                                       | 5 029        | 6 341        |
| Droits de diffusion et avances                        | –            | 280          |
| Goodwill                                              |              |              |
| Services par satellite non réglementés                | 56           | 73           |
| Réseaux de câblodistribution et de télécommunications | 73           | 73           |
| Télédiffusion                                         | –            | 537          |
| Services de centres de données                        | 978          | 823          |
| Sans fil                                              | 65           | –            |
|                                                       | 1 172        | 1 506        |
| Licences de spectre sans fil                          | 1 517        | –            |
| Autres immobilisations incorporelles                  |              |              |
| Logiciels                                             | 329          | 275          |
| Relations avec les abonnés                            | 522          | 472          |
| Marque de commerce et marques                         | 53           | 91           |
|                                                       | 2 421        | 838          |
| <b>Valeur comptable nette</b>                         | <b>8 622</b> | <b>8 965</b> |

Les droits de radiodiffusion et licences, la marque de commerce, les marques et les licences de spectre sans fil représentent des actifs ayant une durée d'utilité indéterminée. Les licences doivent être renouvelées périodiquement, et la société n'a jamais manqué à cette obligation. En outre, il n'existe actuellement aucun facteur légal, réglementaire, concurrentiel ou autre limitant la durée d'utilité de ces actifs.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

La variation de la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, donc non soumises à l'amortissement, se présente comme suit :

|                                     | Droits de<br>radiodiffusion<br>et<br>licences<br>\$ | Marque de<br>commerce et<br>marques<br>\$ | Goodwill<br>\$ | Licences<br>de spectre<br>sans fil<br>\$ |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------|------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> septembre 2014      | 6 341                                               | 38                                        | 698            | 191                                      |
| Acquisition d'entreprises           | —                                                   | 44                                        | 684            | —                                        |
| Cession                             | —                                                   | —                                         | —              | (191)                                    |
| Dépréciation                        | —                                                   | —                                         | (15)           | —                                        |
| Conversion de monnaies étrangères   | —                                                   | 9                                         | 139            | —                                        |
| 31 août 2015                        | <b>6 341</b>                                        | <b>91</b>                                 | <b>1 506</b>   | <b>—</b>                                 |
| Acquisitions d'entreprises [note 3] | <b>1</b>                                            | <b>—</b>                                  | <b>231</b>     | <b>1 517</b>                             |
| Cession [note 3]                    | <b>(1 313)</b>                                      | <b>(38)</b>                               | <b>(538)</b>   | <b>—</b>                                 |
| Dépréciation                        | —                                                   | —                                         | (17)           | —                                        |
| Conversion de monnaies étrangères   | —                                                   | —                                         | (10)           | —                                        |
| <b>31 août 2016</b>                 | <b>5 029</b>                                        | <b>53</b>                                 | <b>1 172</b>   | <b>1 517</b>                             |

Les immobilisations incorporelles soumises à l'amortissement se présentent comme suit :

|                                                  | 31 août 2016 |                               |                                    | 31 août 2015 |                               |                                    |
|--------------------------------------------------|--------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------|-------------------------------|------------------------------------|
|                                                  | Coût<br>\$   | Amortissement<br>cumulé<br>\$ | Valeur<br>comptable<br>nette<br>\$ | Coût<br>\$   | Amortissement<br>cumulé<br>\$ | Valeur<br>comptable<br>nette<br>\$ |
| Droits de diffusion et avances                   | —            | —                             | —                                  | 671          | 376                           | 295                                |
| Logiciels                                        | <b>246</b>   | <b>128</b>                    | <b>118</b>                         | 241          | 150                           | 91                                 |
| Logiciels en cours de conception                 | <b>211</b>   | —                             | <b>211</b>                         | 184          | —                             | 184                                |
| Relations avec les abonnés                       | <b>602</b>   | <b>80</b>                     | <b>522</b>                         | 514          | 42                            | 472                                |
|                                                  | <b>1 059</b> | <b>208</b>                    | <b>851</b>                         | 1 610        | 568                           | 1 042                              |
| Moins la partie courante des droits de diffusion |              |                               | —                                  |              |                               | 15                                 |
|                                                  |              |                               | <b>851</b>                         |              |                               | 1 027                              |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les variations de la valeur comptable des immobilisations incorporelles soumises à l'amortissement se présentent comme suit :

|                                    | Droits de diffusion<br>et avances<br>\$ | Logiciels<br>\$ | Logiciels en<br>cours de<br>conception<br>\$ | Relations<br>avec<br>les abonnés<br>\$ | Total<br>\$ |
|------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------|----------------------------------------|-------------|
| 1 <sup>er</sup> septembre 2014     | 310                                     | 88              | 168                                          | 79                                     | 645         |
| Ajouts                             | 390                                     | 43              | 37                                           | —                                      | 470         |
| Transferts                         | —                                       | 3               | (3)                                          | —                                      | —           |
| Acquisition d'entreprises          | —                                       | 5               | —                                            | 355                                    | 360         |
| Amortissement                      | (405)                                   | (49)            | —                                            | (32)                                   | (486)       |
| Dépréciation                       | —                                       | —               | (18)                                         | —                                      | (18)        |
| Conversion de monnaies étrangères  | —                                       | 1               | —                                            | 70                                     | 71          |
| 31 août 2015                       | 295                                     | 91              | 184                                          | 472                                    | 1 042       |
| Ajouts                             | 226                                     | 69              | 40                                           | —                                      | 335         |
| Transferts                         | —                                       | 2               | (2)                                          | —                                      | —           |
| Acquisition d'entreprises [note 3] | —                                       | 17              | —                                            | 94                                     | 111         |
| Cession [note 3]                   | (339)                                   | (13)            | —                                            | —                                      | (352)       |
| Amortissement                      | (182)                                   | (48)            | —                                            | (39)                                   | (269)       |
| Dépréciation                       | —                                       | —               | (11)                                         | —                                      | (11)        |
| Conversion de monnaies étrangères  | —                                       | —               | —                                            | (5)                                    | (5)         |
| <b>31 août 2016</b>                | <b>—</b>                                | <b>118</b>      | <b>211</b>                                   | <b>522</b>                             | <b>851</b>  |

### Test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill

Au 1<sup>er</sup> mars 2016, la société a procédé au test de dépréciation annuel à l'égard du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, lequel a donné lieu à une imputation pour dépréciation de 17 \$ qui a été comptabilisée à l'égard du goodwill lié aux activités de repérage de l'unité génératrice de trésorerie Satellite. La société a estimé la valeur recouvrable au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés fondée sur les plus récentes estimations des résultats d'exploitation futurs qui tiennent compte des pressions à long terme découlant du fait que les clients migrent des services de repérage par satellite aux services de repérage sans fil. La valeur recouvrable des autres unités génératrices de trésorerie excédait leur valeur comptable.

Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable des droits de radiodiffusion et des licences de l'unité génératrice de trésorerie Câble en date du 1<sup>er</sup> mars 2016 n'entraînerait pas de perte de valeur. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable des droits de radiodiffusion et des licences de l'unité génératrice de trésorerie Satellite en date du 1<sup>er</sup> mars 2016 entraînerait une dépréciation d'environ 25 \$.

L'unité génératrice de trésorerie Centres de données a été créée dans le cadre de l'acquisition de ViaWest. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Centres de données au 1<sup>er</sup> mars 2016 donnerait lieu à une perte de valeur, compte tenu de l'acquisition à la juste valeur de ViaWest par la société le 2 septembre 2014. Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation ou une diminution de 1 % du taux de croissance final ferait en sorte que la valeur comptable de l'UGT Centres de données excéderait sa valeur recouvrable respectivement d'environ 300 \$ et 250 \$. Pour que la valeur recouvrable de l'UGT corresponde à sa valeur comptable, toutes les autres hypothèses restant constantes par ailleurs, le taux d'actualisation devrait être de 8,6 % ou le taux de croissance final devrait être de 6,2 %. Ces données issues des tests de sensibilité ne sont qu'indicatives et doivent être utilisées avec prudence, étant donné que l'incidence de la variation de

**Notes des états financiers consolidés**

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

chacune des hypothèses sur la valeur recouvrable estimée est calculée isolément, sans qu'aucune autre hypothèse ne soit modifiée. Le montant de toute perte de valeur serait établi en tenant compte de toute incidence découlant du changement en question sur le résultat d'exploitation estimé avant les charges de restructuration et l'amortissement et sur d'autres facteurs.

L'unité génératrice de trésorerie Sans fil a été créée au moment de l'acquisition de WIND. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie Sans fil en date du 1<sup>er</sup> mars 2016 entraînerait une dépréciation, reflétant l'acquisition à la juste valeur de WIND par la société le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Les variations de la situation économique survenues depuis le test de dépréciation effectué au 1<sup>er</sup> mars 2016 ne constituent pas des événements ou des changements de situation pouvant être indicatifs d'une dépréciation au 31 août 2016.

Les estimations significatives inhérentes à cette analyse englobent les taux d'actualisation et la valeur finale. Au 1<sup>er</sup> mars 2016, les estimations utilisées dans les tests de dépréciation tenaient compte des variations de la situation du marché et se présentaient comme suit :

|                    | Taux d'actualisation après impôt | Valeur finale            |                                                                                                   |
|--------------------|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    |                                  | Taux de croissance final | Multiple du résultat d'exploitation final avant les charges de restructuration et l'amortissement |
| Câblodistribution  | 8,0 %                            | 1,5 %                    | 6,5x                                                                                              |
| Satellite          | 8,5 %                            | 0,0 %                    | 5,5x                                                                                              |
| Centres de données | 8,5 %                            | 6,3 %                    | 11,0x                                                                                             |
| Sans fil           | 9,1 %                            | 3,0 %                    | 8,5x                                                                                              |

Une analyse de sensibilité des estimations significatives est réalisée dans le cadre de chaque test de dépréciation. En ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués au troisième trimestre, la diminution estimative de la valeur recouvrable pour tenir compte de la sensibilité des estimations significatives est comme suit :

|                    | Diminution estimative de la valeur recouvrable |                                               |                                                                                                                          |
|--------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    | Valeur finale                                  |                                               | Diminution de 0,5 X du multiple du résultat d'exploitation final avant les charges de restructuration et l'amortissement |
|                    | Augmentation de 1 % du taux d'actualisation    | Diminution de 1 % du taux de croissance final |                                                                                                                          |
| Câblodistribution  | 8,0 %                                          | 5,0 %                                         | 3,0 %                                                                                                                    |
| Satellite          | 7,0 %                                          | S. o.                                         | 3,0 %                                                                                                                    |
| Centres de données | 19,0 %                                         | 16,0 %                                        | 2,0 %                                                                                                                    |
| Sans fil           | 9,0 %                                          | 8,0 %                                         | 3,0 %                                                                                                                    |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### 11. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

|                                                         | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|---------------------------------------------------------|------------|------------|
| Dettes fournisseurs                                     | 107        | 81         |
| Droits de diffusion                                     | 9          | 79         |
| Obligations au titre des avantages imposées par le CRTC | –          | 28         |
| Charges à payer                                         | 442        | 339        |
| Frais de réseaux à payer                                | 131        | 109        |
| Intérêts et dividendes                                  | 228        | 229        |
| Parties liées [note 27]                                 | 27         | 22         |
|                                                         | 944        | 887        |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 12. PROVISIONS

|                                | Obligations<br>liées à<br>la mise hors<br>service<br>d'immobilisations | Restructuration <sup>1</sup> | Divers      | Total       |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------|-------------|
|                                | \$                                                                     | \$                           | \$          | \$          |
| 1 <sup>er</sup> septembre 2014 | 9                                                                      | 13                           | 31          | 53          |
| Ajouts                         | 1                                                                      | 52                           | 11          | 64          |
| Reprise                        | —                                                                      | —                            | (6)         | (6)         |
| Paielements                    | —                                                                      | (48)                         | (1)         | (49)        |
| 31 août 2015                   | 10                                                                     | 17                           | 35          | 62          |
| Acquisition d'entreprises      | <b>43</b>                                                              | —                            | —           | <b>43</b>   |
| Sortie d'entreprise            | <b>(10)</b>                                                            | —                            | <b>(2)</b>  | <b>(12)</b> |
| Ajouts                         | <b>3</b>                                                               | <b>25</b>                    | <b>23</b>   | <b>51</b>   |
| Reprise                        | —                                                                      | <b>(3)</b>                   | <b>(2)</b>  | <b>(5)</b>  |
| Paielements                    | —                                                                      | <b>(35)</b>                  | <b>(18)</b> | <b>(53)</b> |
| <b>31 août 2016</b>            | <b>46</b>                                                              | <b>4</b>                     | <b>36</b>   | <b>86</b>   |
| Courant                        | —                                                                      | 17                           | 35          | 52          |
| Non courant                    | 10                                                                     | —                            | —           | 10          |
| 31 août 2015                   | 10                                                                     | 17                           | 35          | 62          |
| Courant                        | —                                                                      | <b>4</b>                     | <b>29</b>   | <b>33</b>   |
| Non courant                    | <b>46</b>                                                              | —                            | <b>7</b>    | <b>53</b>   |
| <b>31 août 2016</b>            | <b>46</b>                                                              | <b>4</b>                     | <b>36</b>   | <b>86</b>   |

- <sup>1)</sup> Au cours de 2015, la société a annoncé un redéploiement de ses activités d'assistance à la clientèle dans la division Consommateurs à l'intérieur des centres d'excellence afin d'améliorer le service à la clientèle, et a maintenu ses efforts de réaménagement de la structure organisationnelle, y compris la poursuite de la restructuration de certaines fonctions dans la division Services de réseau d'entreprise. En outre, la division Médias a entrepris des changements organisationnels alors qu'elle s'est redéfinie en abandonnant son rôle de radiodiffuseur traditionnel pour adopter l'approche plus globale d'une entreprise médiatique. Environ 1 700 employés ont été touchés par les restructurations en 2015. En 2016, la société a entrepris une restructuration à la suite d'un ensemble d'initiatives importantes de redéploiement de ses actifs, y compris l'acquisition de WIND et la cession de Shaw Media. Environ 200 employés ont été touchés par la restructuration de 2016. Les montants affectés à la restructuration se rapportent surtout aux coûts liés aux indemnités de départ et à des coûts connexes liés aux employés. La plupart des charges résiduelles au 31 août 2016 devraient être acquittées d'ici les six prochains mois.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

### 13. DETTE À LONG TERME

|                                                                                           |                            | 2016                                               |                                                               |                                                   | 2015                                               |                                                               |                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|                                                                                           | Taux d'intérêt effectifs % | Dettes à long terme au coût amorti <sup>1</sup> \$ | Rajustement au titre des coûts de financement <sup>1</sup> \$ | Dettes à long terme remboursables à l'échéance \$ | Dettes à long terme au coût amorti <sup>1</sup> \$ | Rajustement au titre des coûts de financement <sup>1</sup> \$ | Dettes à long terme remboursables à l'échéance \$ |
| <b>Siège social</b>                                                                       |                            |                                                    |                                                               |                                                   |                                                    |                                                               |                                                   |
| Emprunts bancaires                                                                        | variables                  | 498                                                | –                                                             | 498                                               | 434                                                | –                                                             | 434                                               |
| Billets de premier rang canadiens à taux fixe                                             |                            |                                                    |                                                               |                                                   |                                                    |                                                               |                                                   |
| 6,15 % échéant le 9 mai 2016                                                              | 6,34                       | –                                                  | –                                                             | –                                                 | 299                                                | 1                                                             | 300                                               |
| 5,70 % échéant le 2 mars 2017                                                             | 5,72                       | 400                                                | –                                                             | 400                                               | 399                                                | 1                                                             | 400                                               |
| 5,65 % échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2019                                            | 5,69                       | 1 246                                              | 4                                                             | 1 250                                             | 1 245                                              | 5                                                             | 1 250                                             |
| 5,50 % échéant le 7 décembre 2020                                                         | 5,55                       | 498                                                | 2                                                             | 500                                               | 497                                                | 3                                                             | 500                                               |
| 3,15 % échéant le 19 février 2021                                                         | 3,17                       | 298                                                | 2                                                             | 300                                               |                                                    |                                                               |                                                   |
| 4,35 % échéant le 31 janvier 2024                                                         | 4,35                       | 497                                                | 3                                                             | 500                                               | 497                                                | 3                                                             | 500                                               |
| 6,75 % échéant le 9 novembre 2039                                                         | 6,89                       | 1 418                                              | 32                                                            | 1 450                                             | 1 418                                              | 32                                                            | 1 450                                             |
|                                                                                           |                            | 4 855                                              | 43                                                            | 4 898                                             | 4 789                                              | 45                                                            | 4 834                                             |
| Billets de premier rang canadiens à taux variable échéant le 1 <sup>er</sup> février 2016 |                            |                                                    |                                                               |                                                   |                                                    |                                                               |                                                   |
|                                                                                           |                            | –                                                  | –                                                             | –                                                 | 300                                                | –                                                             | 300                                               |
|                                                                                           |                            | 4 855                                              | 43                                                            | 4 898                                             | 5 089                                              | 45                                                            | 5 134                                             |
| <b>Divers</b>                                                                             |                            |                                                    |                                                               |                                                   |                                                    |                                                               |                                                   |
| ViaWest – facilité de crédit                                                              | variables                  | 682                                                | 13                                                            | 695                                               | 506                                                | 12                                                            | 518                                               |
| ViaWest – autres                                                                          | variés                     | 31                                                 | –                                                             | 31                                                | 34                                                 | –                                                             | 34                                                |
| WIND – autres                                                                             | variés                     | 4                                                  | –                                                             | 4                                                 |                                                    |                                                               |                                                   |
| Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership                                                |                            |                                                    |                                                               |                                                   |                                                    |                                                               |                                                   |
|                                                                                           | 4,68                       | 40                                                 | –                                                             | 40                                                | 40                                                 | –                                                             | 40                                                |
| Total de la dette consolidée                                                              |                            | 5 612                                              | 56                                                            | 5 668                                             | 5 669                                              | 57                                                            | 5 726                                             |
| Moins la partie courante                                                                  |                            | 412                                                | –                                                             | 412                                               | 608                                                | 1                                                             | 609                                               |
|                                                                                           |                            | 5 200                                              | 56                                                            | 5 256                                             | 5 061                                              | 56                                                            | 5 117                                             |

<sup>1)</sup> La dette à long terme est présentée déduction faite des escomptes et des coûts de financement non amortis.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Siège social

#### Emprunts bancaires

Au cours de 2012, un syndicat bancaire a fourni à la société une facilité de crédit non garantie de 1 milliard de dollars qui comprend une facilité de crédit à terme renouvelable ou une facilité de crédit-relais maximale de 50 \$. Au cours de 2014, la société a modifié les modalités de la facilité afin de reporter la date d'échéance de janvier 2017 à décembre 2019. En 2016, la société a décidé de hausser sa capacité d'emprunt de 500 \$ aux termes de la facilité modifiée. La société a accès à des fonds en dollars canadiens et en dollars américains. Au 31 août 2016, un montant de 4 \$ (1 \$ en 2015) était utilisé sous la forme de lettres de crédit avec engagement tirées sur la facilité à terme renouvelable. Les taux d'intérêt varient suivant le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires du Canada, les taux de base des banques américaines et le taux LIBOR. Compte non tenu de la facilité à terme renouvelable, le taux d'intérêt effectif sur les emprunts faits en 2016 sur la facilité de crédit a été de 2,04 % (1,57 % en 2015). Le taux d'intérêt effectif sur la facilité à terme renouvelable a été de 3,11 % en 2016 (3,24 % en 2015).

Dans le cadre de l'acquisition de WIND, la société a conclu en 2016 une facilité de crédit non renouvelable de 1,0 milliard de dollars avec un syndicat de prêteurs (la «facilité WIND»). Le montant total de la facilité WIND a été emprunté pour financer l'acquisition de WIND, et un montant de 300 millions de dollars a été emprunté sur la facilité de crédit existante de la société. Ces montants ont été remboursés au cours de l'exercice au moyen du produit au comptant de la cession de Shaw Media. Le taux d'intérêt effectif sur les emprunts faits en 2016 sur la facilité WIND a été de 2,56 %.

#### Billets de premier rang

Les billets de premier rang sont des obligations non garanties, et sont de rang égal et proportionnel à toutes les dettes de premier rang actuelles et futures. Les billets à taux fixe sont rachetables au gré de la société en tout temps, en totalité ou en partie, avant l'échéance, à 100 % du montant du capital plus une prime de réparation.

Le 19 février 2016, la société a émis des billets de premier rang, 3,15 %, d'un capital de 300 \$ échéant le 19 février 2021.

#### Divers

#### ViaWest

Au cours de 2015, la facilité de crédit de ViaWest qui avait été prise en charge au moment de l'acquisition a été remboursée à même le produit provenant d'une nouvelle facilité de crédit. L'ancienne facilité de crédit de ViaWest devait arriver à échéance en mai 2017 et était garantie par une sûreté de premier rang grevant des actifs précis selon les modalités de la convention de sûreté. Le 2 septembre 2014, la facilité de crédit de ViaWest se composait d'un prêt à terme de 322 \$ US et d'emprunts s'élevant à 28 \$ US sur une facilité renouvelable de 40 \$ US. Le prêt à terme comportait des remboursements de capital trimestriels de 1 \$ US, le solde étant exigible à l'échéance. Les taux d'intérêt variaient suivant le taux LIBOR, le taux préférentiel américain, le taux des fonds fédéraux américains et le taux en eurodollars. ViaWest avait un swap de taux d'intérêt de 130 \$ US qui couvrait l'exposition aux fluctuations des flux de trésorerie et amoindrissait la variabilité liée à son ancienne facilité de crédit. Le swap de taux d'intérêt est arrivé à échéance en juin 2015. La nouvelle facilité de crédit se composait d'un prêt à terme de 395 \$ US et d'une facilité de crédit renouvelable de 85 \$ US. À compter d'août 2015, le prêt à terme comporte des remboursements de capital trimestriels de 1 \$ US, le solde étant exigible à l'échéance en mars 2022, tandis que la facilité de crédit renouvelable arrive à échéance en mars 2020. En 2016, ViaWest a conclu un prêt à terme additionnel de 80 \$ US et a accru la capacité d'emprunt disponible sur la facilité renouvelable de 35 \$ US. Le prêt à terme additionnel comporte des remboursements de capital trimestriels commençant en mai 2016, le solde étant exigible à l'échéance en mars 2022. Les taux d'intérêt varient suivant le taux LIBOR, le taux préférentiel américain et le taux des fonds fédéraux

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

américains, et les facilités sont garanties par une sûreté de premier rang grevant des actifs précis selon les modalités de la convention de sûreté.

Les obligations au titre des contrats de location-financement et les montants dus aux propriétaires pour le financement d'améliorations locatives arrivent à échéance à diverses dates jusqu'en 2023. Des garanties ont été données sous forme de sûretés pour les opérations et les conventions connexes, tel qu'il est requis. Les taux d'intérêt effectifs sur les obligations varient de 5,36 % à 9,39 %.

#### WIND

Les obligations au titre des contrats de location-financement et les montants dus pour le financement d'une partie du matériel et des services informatiques arrivent à échéance à diverses dates jusqu'en 2018.

#### Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership (le «partenariat»)

La société possède une participation de 33,33 % dans le partenariat ayant construit le complexe Shaw Tower, qui abrite des bureaux, des magasins et des unités résidentielles à Vancouver, en Colombie-Britannique. Une fois la construction commerciale de l'immeuble terminée à l'automne 2004, le partenariat a émis des obligations hypothécaires garanties, dix ans, à 6,31 % visant la composante commerciale du complexe Shaw Tower. Le partenariat a refinancé sa dette en février 2014. Le partenariat a contracté un emprunt hypothécaire et a affecté le produit au remboursement anticipé de l'encours de l'emprunt hypothécaire précédent et a prêté les fonds excédentaires à chacun de ses partenaires. L'emprunt hypothécaire vient à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2024 et porte intérêt à un taux composé semestriellement de 4,683 %, et seul l'intérêt est payable les cinq premières années. L'emprunt hypothécaire est garanti par la propriété et le revenu de location commerciale de l'immeuble, sans recours envers la société.

#### Clauses restrictives

La société et ses filiales se sont engagées envers certaines clauses restrictives des contrats de crédit et des actes de fiducie décrits ci-dessus. La société et ses filiales respectaient ces clauses au 31 août 2016.

#### Remboursements sur la dette à long terme

Les remboursements de capital obligatoires sur la totalité de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et par la suite sont comme suit :

|              | \$    |
|--------------|-------|
| 2017         | 412   |
| 2018         | 12    |
| 2019         | 11    |
| 2020         | 1 839 |
| 2021         | 812   |
| Par la suite | 2 582 |
|              | 5 668 |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Charges d'intérêts

|                                                      | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|------------------------------------------------------|------------|------------|
| Charges d'intérêts – dette à long terme              | 309        | 299        |
| Amortissement des billets à escompte de premier rang | 2          | 2          |
| Produits d'intérêts – courant (montant net)          | (2)        | (2)        |
| Intérêts inscrits à l'actif                          | (8)        | (16)       |
|                                                      | 301        | 283        |

#### 14. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

|                                                                 | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Passif au titre des prestations [note 26]                       | 125        | 119        |
| Obligations au titre des avantages imposées par le CRTC         | –          | 23         |
| Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi [note 26] | 4          | 22         |
| Attributions fondées sur des actions                            | 2          | 11         |
| Passifs liés aux droits de diffusion                            | –          | 5          |
| Divers                                                          | 4          | 6          |
|                                                                 | 135        | 186        |

#### 15. CRÉDITS DIFFÉRÉS

|                                                                                               | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Paiements anticipés reçus en vertu des contrats conférant le droit indéfectible d'utilisation | 436        | 449        |
| Produits tirés du matériel                                                                    | 90         | 111        |
| Produits tirés des frais de branchement et d'installation                                     | 31         | 24         |
| Dépôt sur vente future de fibre                                                               | 2          | 2          |
| Divers                                                                                        | 4          | 2          |
|                                                                                               | 563        | 588        |

L'amortissement des crédits différés s'est établi à 92 \$ en 2016 (100 \$ en 2015) et a été comptabilisé comme décrit ci-après.

Les contrats conférant le droit indéfectible d'utilisation sont en vigueur pour des périodes allant de 21 à 60 ans et sont passés en résultat sur la durée des contrats. L'amortissement relatif aux contrats conférant le droit indéfectible d'utilisation s'est établi à 13 \$ en 2016 (12 \$ en 2015) et a été comptabilisé sous divers. L'amortissement des produits tirés du matériel s'est élevé à 67 \$ en 2016 (78 \$ en 2015). L'amortissement des produits tirés des frais de branchement et d'installation s'est établi à 12 \$ en 2016 (10 \$ en 2015) et a été comptabilisé comme produits.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 16. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

La société est autorisée à émettre un nombre limité d'actions participatives avec droit de vote de catégorie A (les «actions de catégorie A») sans valeur nominale, comme décrit ci-après, et un nombre illimité d'actions participatives sans droit de vote de catégorie B (les «actions sans droit de vote de catégorie B») sans valeur nominale, d'actions privilégiées de catégorie 1, d'actions privilégiées de catégorie 2, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de catégorie B.

Le nombre autorisé d'actions de catégorie A est limité, sous réserve d'exceptions, i) au nombre d'actions actuellement émises et en circulation ou, s'il est moins élevé, ii) au nombre d'actions qui pourraient être en circulation après une conversion d'actions de catégorie A en actions sans droit de vote de catégorie B.

### Émis et en circulation

| 2016               | 2015        |                                           | 2016         | 2015  |
|--------------------|-------------|-------------------------------------------|--------------|-------|
| Nombre de titres   |             |                                           | \$           | \$    |
| <b>22 420 064</b>  | 22 420 064  | Actions de catégorie A                    | <b>2</b>     | 2     |
| <b>463 827 512</b> | 451 471 562 | Actions sans droit de vote de catégorie B | <b>3 504</b> | 3 205 |
| <b>10 012 393</b>  | 12 000 000  | Actions privilégiées de série A           | <b>245</b>   | 293   |
| <b>1 987 607</b>   | –           | Actions privilégiées de série B           | <b>48</b>    | –     |
| <b>498 247 576</b> | 485 891 626 |                                           | <b>3 799</b> | 3 500 |

### Actions de catégorie A et actions sans droit de vote de catégorie B

Les actions de catégorie A sont convertibles en tout temps en un nombre équivalent d'actions sans droit de vote de catégorie B. Si une offre publique d'achat est faite pour les actions de catégorie A, dans certaines circonstances, les actions sans droit de vote de catégorie B sont convertibles en un nombre équivalent d'actions de catégorie A.

Les variations des actions de catégorie A et des actions sans droit de vote de catégorie B pour 2016 et 2015 se présentent comme suit :

|                                         | Actions de catégorie A |          | Actions sans droit de vote de catégorie B |              |
|-----------------------------------------|------------------------|----------|-------------------------------------------|--------------|
|                                         | Nombre d'actions       | \$       | Nombre d'actions                          | \$           |
| 1 <sup>er</sup> septembre 2014          | 22 420 064             | 2        | 439 606 326                               | 2 887        |
| Exercice d'options sur actions          | –                      | –        | 5 871 621                                 | 152          |
| Plan de réinvestissement des dividendes | –                      | –        | 5 993 615                                 | 166          |
| 31 août 2015                            | 22 420 064             | 2        | 451 471 562                               | 3 205        |
| Exercice d'options sur actions          | –                      | –        | <b>1 827 108</b>                          | <b>43</b>    |
| Acquisition d'entreprises               | –                      | –        | <b>2 866 384</b>                          | <b>68</b>    |
| Plan de réinvestissement des dividendes | –                      | –        | <b>7 662 458</b>                          | <b>188</b>   |
| <b>31 août 2016</b>                     | <b>22 420 064</b>      | <b>2</b> | <b>463 827 512</b>                        | <b>3 504</b> |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Actions privilégiées de série A et de série B

Les actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif rachetables de série A (les «actions privilégiées de série A») et les actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif rachetables de série B (les «actions privilégiées de série B») représentent des séries d'actions privilégiées de catégorie 2 et sont classées comme des capitaux propres puisque leur rachat à 25,00 \$ l'action privilégiée de série A et l'action privilégiée de série B est au gré de la société et que le versement des dividendes est à son entière discrétion.

#### Restriction à l'égard de la cession d'actions

Les statuts de la société accordent aux administrateurs le droit de refuser d'émettre ou de céder des actions de la société si ces mesures peuvent compromettre ou limiter le droit de Shaw Communications Inc. ou de ses filiales d'obtenir, de maintenir, de modifier ou de renouveler une licence d'exploitation d'une entreprise de radiodiffusion conformément à la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada).

## 17. RÉMUNÉRATION ET ATTRIBUTIONS FONDÉES SUR DES ACTIONS

#### Régime d'options sur actions

En vertu d'un régime d'options sur actions, les administrateurs, les dirigeants, les employés et les conseillers de la société ont le droit de recevoir des options sur actions en vue d'acheter des actions sans droit de vote de catégorie B, la durée de ces options ne dépassant pas dix ans à partir de la date d'attribution. Les droits rattachés aux options attribuées jusqu'au 31 août 2016 sont acquis en tranches égales à chaque date d'anniversaire de la date d'attribution initiale, soit en tranches de 25 % par année pendant quatre ans ou en tranches de 20 % par année pendant cinq ans. Le prix d'exercice des options ne doit pas être inférieur à la juste valeur de marché des actions sans droit de vote de catégorie B à la date d'attribution. Le nombre maximal d'actions sans droit de vote de catégorie B pouvant être émises en vertu de ce régime ne peut dépasser 52 000 000. Au 31 août 2016, 32 459 639 actions sans droit de vote de catégorie B avaient été émises en vertu de ce régime.

Les variations survenues à l'égard des options sont comme suit :

|                                 | 2016             |                                  | 2015             |                                  |
|---------------------------------|------------------|----------------------------------|------------------|----------------------------------|
|                                 | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré \$ | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré \$ |
| En cours au début de l'exercice | 12 538 664       | 23,70                            | 16 477 563       | 22,34                            |
| Attribuées                      | 2 758 000        | 23,93                            | 2 911 250        | 28,29                            |
| Échues                          | (2 116 420)      | 26,17                            | (978 528)        | 25,12                            |
| Exercées <sup>1</sup>           | (1 827 108)      | 21,15                            | (5 871 621)      | 21,94                            |
| En cours à la fin de l'exercice | 11 353 136       | 23,70                            | 12 538 664       | 23,70                            |

<sup>1)</sup> Le prix moyen pondéré des actions sans droit de vote de catégorie B pour les options exercées était de 25,22 \$.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le tableau suivant résume les données sur les options en cours au 31 août 2016 :

| Fourchette de prix  | Options en cours          |                                                          |                               | Options pouvant être exercées          |                               |
|---------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------|
|                     | Nombre d'options en cours | Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options pouvant être exercées | Prix d'exercice moyen pondéré |
| 16,71 \$ – 23,19 \$ | 3 929 586                 | 4,14                                                     | 20,54                         | 3 312 836                              | 20,14                         |
| 23,20 \$ – 24,55 \$ | 3 987 050                 | 4,59                                                     | 24,20                         | 2 289 050                              | 24,44                         |
| 24,56 \$ – 30,87 \$ | 3 436 500                 | 7,06                                                     | 26,75                         | 1 395 750                              | 26,32                         |

La juste valeur estimative moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions ordinaires attribuées pour l'exercice clos le 31 août 2016 était de 1,47 \$ l'option (2,85 \$ en 2015). La juste valeur de chaque option attribuée a été estimée à la date d'attribution selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

|                                                                                                   | 2016          | 2015   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------|
| Rendement des actions                                                                             | <b>4,93 %</b> | 3,96 % |
| Taux d'intérêt sans risque                                                                        | <b>0,75 %</b> | 1,41 % |
| Durée de vie attendue des options                                                                 | <b>5 ans</b>  | 6 ans  |
| Facteur de volatilité attendue du cours prévu futur des actions sans droit de vote de catégorie B | <b>17,8 %</b> | 19,1 % |

L'estimation de la volatilité attendue repose sur la volatilité passée du prix des actions sans droit de vote de catégorie B de la société.

### Régime d'unités d'actions différées

La société offre un régime d'unités d'actions différées («UAD») aux membres du conseil d'administration selon lequel les administrateurs peuvent choisir de recevoir leur rémunération annuelle en espèces ou une partie de celle-ci en UAD. De plus, la société peut rajuster ou compléter cette rémunération au moyen d'attributions périodiques d'UAD. Une UAD est un droit qui reproduit la valeur d'une action sans droit de vote de catégorie B. Les porteurs auront droit à un paiement en espèces lorsqu'ils cesseront d'être administrateurs. Le paiement en espèces sera fondé sur la valeur de marché de l'action sans droit de vote de catégorie B au moment du paiement. Lorsque des dividendes en espèces sont versés sur les actions sans droit de vote de catégorie B, des UAD correspondant au dividende sont créditées aux porteurs. Les UAD sont sans droit de vote puisqu'aucune action n'est sous-jacente au régime.

En 2016, 3 \$ (2 \$ en 2015) ont été comptabilisés comme charge de rémunération. La valeur comptable et la valeur intrinsèque des UAD au 31 août 2016 étaient respectivement de 18 \$ et 15 \$ (respectivement 15 \$ et 13 \$ au 31 août 2015).

### Régime d'achat d'actions des employés

Le RAAE de la société incite les employés à accroître la rentabilité de l'entreprise et leur permet de participer à la rentabilité ainsi accrue. De façon générale, tous les employés à temps plein et à temps partiel non syndiqués de la société peuvent adhérer au RAAE. Aux termes du RAAE, chaque employé admissible peut verser une cotisation jusqu'à concurrence de 5 % de sa rémunération de base mensuelle. La société verse une cotisation correspondant à 25 % des cotisations du participant.

En 2016, 6 \$ (6 \$ en 2015) ont été comptabilisés comme charge de rémunération.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Droits à la plus-value des actions («DPVA»)

Une filiale de la société attribue des DPVA aux employés admissibles de ViaWest. Un DPVA donne le droit au détenteur à la plus-value d'une action de ViaWest par rapport au prix d'exercice sur une période de temps donnée. Les DPVA attribués aux employés de ViaWest après l'acquisition sont acquis à hauteur de 25 % par année sur une période de quatre ans, ont une durée contractuelle de dix ans et sont réglés en espèces. Au cours de 2016, 7 \$ ont été comptabilisés à titre de charge de rémunération (4 \$ en 2015). La valeur comptable de l'obligation au titre des DPVA, y compris les DPVA attribués à titre de contrepartie partielle pour l'acquisition de ViaWest (voir la note 3), au 31 août 2016 s'élevait à 21 \$ (13 \$ en 2015).

## 18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat par action se présente comme suit :

|                                                                                                                                      | 2016  | 2015 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------|
| <b>Numérateur aux fins du résultat par action de base et dilué (\$)</b>                                                              |       |      |
| Résultat net des activités poursuivies                                                                                               | 456   | 666  |
| Moins : dividendes sur les actions privilégiées                                                                                      | (13)  | (14) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires des activités poursuivies                                                       | 443   | 652  |
| Résultat net des activités abandonnées                                                                                               | 784   | 214  |
| Moins : résultat net des activités abandonnées attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle                             | (20)  | (24) |
| Résultat net des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires                                                       | 764   | 190  |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires                                                                                 | 1 207 | 842  |
| <b>Dénominateur (en millions d'actions)</b>                                                                                          |       |      |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action de base | 480   | 468  |
| Effet des titres dilutifs <sup>1</sup>                                                                                               | 1     | 3    |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action dilué   | 481   | 471  |
| <b>Résultat de base par action (\$)</b>                                                                                              |       |      |
| Activités poursuivies                                                                                                                | 0,92  | 1,40 |
| Activités abandonnées                                                                                                                | 1,59  | 0,40 |
| Attribuable aux actionnaires ordinaires                                                                                              | 2,51  | 1,80 |
| <b>Résultat dilué par action (\$)</b>                                                                                                |       |      |
| Activités poursuivies                                                                                                                | 0,92  | 1,39 |
| Activités abandonnées                                                                                                                | 1,59  | 0,40 |
| Attribuable aux actionnaires ordinaires                                                                                              | 2,51  | 1,79 |

<sup>1)</sup> Le calcul du résultat par action ne tient pas compte de l'effet des titres potentiellement dilutifs de certaines options sur actions puisque leur effet est antidilutif. Pour l'exercice clos le 31 août 2016, 1 613 077 options ont été exclues du calcul du résultat par action dilué (2 548 433 en 2015).

## **19. DIVIDENDES**

### **Dividendes sur les actions ordinaires**

Les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B ont le droit de recevoir les dividendes que le conseil d'administration décide de déclarer, à parité numérique, lorsque ces dividendes sont déclarés ou versés. Les porteurs d'actions sans droit de vote de catégorie B ont le droit de recevoir au cours de chaque période de dividendes, avant le versement des dividendes sur les actions de catégorie A, un dividende supplémentaire à un taux de 0,0025 \$ par action par année. Ce dividende supplémentaire est sujet à un rajustement proportionnel dans le cas de regroupements futurs ou de fractionnements futurs des actions et dans le cas d'une émission d'actions sous forme de dividende en actions. Après le versement ou la mise de côté en vue du versement des dividendes non cumulatifs supplémentaires sur les actions sans droit de vote de catégorie B, les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B participent également, à raison d'une action pour une action, à tous les dividendes subséquents déclarés.

### **Dividendes sur les actions privilégiées**

Les porteurs d'actions privilégiées de série A avaient le droit de recevoir les dividendes cumulatifs et fixes trimestriels qui atteindront un rendement annuel de 4,50 % déclarés par le conseil d'administration de la société au cours de la période initiale se terminant le 30 juin 2016. À compter du 30 juin 2016, le taux de dividende a été rétabli à 2,791 % pour la période de cinq ans se terminant le 30 juin 2021. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans pour correspondre au taux à cette date des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 2,00 %. Les porteurs d'actions privilégiées de série A avaient le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de série B, sous réserve de certaines conditions, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, la date de la prochaine conversion étant le 30 juin 2021.

Le 30 juin 2016, 1 987 607 actions privilégiées de série A ont été converties en un nombre égal d'actions privilégiées de série B. Les porteurs d'actions privilégiées de série B ont le droit de recevoir les dividendes cumulatifs trimestriels déclarés par le conseil d'administration de la société à un taux égal au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,00 %. Le taux de dividende trimestriel variable des actions privilégiées de série B a été fixé à un taux de dividende annuel de 2,539 % pour la période initiale du 30 juin 2016 au 30 septembre 2016. Le taux de dividende trimestriel variable pour les actions privilégiées de série B a été fixé à un taux de dividende annuel de 2,512 % pour la période du 30 septembre 2016 au 31 décembre 2016.

### **Plan de réinvestissement des dividendes**

La société offre un plan de réinvestissement des dividendes qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B qui sont des résidents du Canada de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces mensuels pour acquérir des actions sans droit de vote de catégorie B additionnelles. Les actions sans droit de vote de catégorie B distribuées aux termes du plan de réinvestissement des dividendes de la société sont des actions nouvellement émises moyennant un escompte de 2 % du cours moyen pondéré du marché des cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement du dividende applicable.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Dividendes déclarés

Les dividendes par action comptabilisés comme distributions aux actionnaires ordinaires pour les dividendes déclarés au cours des exercices clos les 31 août 2016 et 2015 se présentent comme suit :

| 2016                                      |                                           | 2015                                      |                                           |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Actions avec droit de vote de catégorie A | Actions sans droit de vote de catégorie B | Actions avec droit de vote de catégorie A | Actions sans droit de vote de catégorie B |
| 1,1825                                    | 1,1850                                    | 1,1613                                    | 1,1638                                    |

Les dividendes par action comptabilisés comme distributions aux actionnaires privilégiés pour les dividendes déclarés au cours des exercices clos les 31 août 2016 et 2015 se présentent comme suit :

| 2016                            |                                 | 2015                            |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Actions privilégiées de série A | Actions privilégiées de série B | Actions privilégiées de série A | Actions privilégiées de série B |
| 1,0538                          | 0,1067                          | 1,1250                          | —                               |

Le 29 juin 2016, la société a déclaré un dividende de 0,17444 \$ par action privilégiée de série A et de 0,15869 \$ par action privilégiée de série B qui a été versé le 30 septembre 2016. Le montant total payé était de 2 \$, dont 1 \$ n'était pas comptabilisé au 31 août 2016.

Le 2 novembre 2016, la société a déclaré des dividendes de 0,098542 \$ par action avec droit de vote de catégorie A et de 0,09875 \$ par action sans droit de vote de catégorie B qui seront versés le 29 décembre 2016, le 30 janvier 2017 et le 27 février 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux respectivement le 15 décembre 2016, le 13 janvier 2017 et le 15 février 2017.

Le 2 novembre 2016, la société a déclaré un dividende de 0,17444 \$ par action privilégiée de série A et de 0,157 \$ par action privilégiée de série B à payer le 3 janvier 2017 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2016.

Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 20. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour 2016 sont comme suit :

|                                                                                                             | Montant<br>\$ | Impôt sur<br>le résultat<br>\$ | Montant<br>net<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------|----------------------|
| <b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat</b>                                           |               |                                |                      |
| Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie           | 2             | (1)                            | 1                    |
| Reclassement en résultat de la perte sur un placement disponible à la vente                                 | 4             | –                              | 4                    |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées                                 | (5)           | –                              | (5)                  |
| Écarts de conversion liés à des activités à l'étranger                                                      | (7)           | –                              | (7)                  |
| Écarts de conversion liés à des emprunts libellés en dollars américains couvrant des activités à l'étranger | 4             | –                              | 4                    |
|                                                                                                             | (2)           | (1)                            | (3)                  |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>                                      |               |                                |                      |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel                                                          | (49)          | 13                             | (36)                 |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel – activités abandonnées                                  | (11)          | 3                              | (8)                  |
|                                                                                                             | (62)          | 15                             | (47)                 |

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour 2015 sont comme suit :

|                                                                                                             | Montant<br>\$ | Impôt sur<br>le résultat<br>\$ | Montant<br>net<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------|----------------------|
| <b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat</b>                                           |               |                                |                      |
| Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie           | 8             | (2)                            | 6                    |
| Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période                             | (8)           | 2                              | (6)                  |
| Perte latente sur un placement disponible à la vente                                                        | (3)           | –                              | (3)                  |
| Écarts de conversion liés à des activités à l'étranger                                                      | 184           | –                              | 184                  |
| Écarts de conversion liés à des emprunts libellés en dollars américains couvrant des activités à l'étranger | (74)          | –                              | (74)                 |
|                                                                                                             | 107           | –                              | 107                  |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>                                      |               |                                |                      |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel                                                          | (1)           | 2                              | 1                    |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel – activités abandonnées                                  | 8             | (2)                            | 6                    |
|                                                                                                             | 114           | –                              | 114                  |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

|                                                                                                   | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat</b>                                 |            |            |
| Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 1          | –          |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées                       | (5)        | –          |
| Perte latente sur les placements disponibles à la vente                                           | –          | (5)        |
| Écarts de conversion                                                                              | 108        | 110        |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>                            |            |            |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel                                                |            |            |
| Activités poursuivies                                                                             | (156)      | (119)      |
| Activités abandonnées                                                                             | –          | (5)        |
|                                                                                                   | (52)       | (19)       |

## 21. CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

|                                    | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|------------------------------------|------------|------------|
| Salaires et avantages du personnel | 866        | 793        |
| Achats de biens et de services     | 1 927      | 1 695      |
|                                    | 2 793      | 2 488      |

## 22. AUTRES PERTES

Les autres pertes comprennent généralement des profits et pertes de change réalisés et latents sur les actifs et les passifs courants libellés en dollars américains, des profits et pertes à la cession d'immobilisations corporelles et sur des investissements mineurs, et la part de la société dans les activités de Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership. Pour l'exercice considéré, la catégorie comprend également une dépréciation de 54 \$ liée au placement de la société dans shomi, une dépréciation de 20 \$ liée à un placement dans un portefeuille privé et des réductions de valeur de certains actifs de 16 \$. Au cours de l'exercice de comparaison, la catégorie incluait une réduction de valeur de 6 \$ liée à une propriété classée comme étant détenue en vue de la vente, des distributions de 27 \$ provenant d'un placement dans un fonds de capital de risque, une dépréciation de 27 \$ liée à un placement dans un portefeuille privé et un produit additionnel de 15 \$ lié à la réclamation d'assurance de Shaw Court au cours de l'exercice 2012 et des réductions de valeur de certains actifs de 55 \$.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

### 23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt différé correspond aux incidences fiscales nettes des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Le passif d'impôt différé, montant net, de la société comprend ce qui suit :

|                                     | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Actifs d'impôt différé              | 6          | 14         |
| Passifs d'impôt différé             | (1 174)    | (1 135)    |
| Passif d'impôt différé, montant net | (1 168)    | (1 121)    |

Les principaux changements comptabilisés au titre des actifs (passifs) d'impôt différé sont les suivants :

|                                                             | Immobilisations corporelles et actifs logiciels<br>\$ | Droits de radiodiffusion, licences, relations avec les abonnés, marque de commerce et marques<br>\$ | Produit tiré du partenariat<br>\$ | Reports en avant de pertes autres qu'en capital<br>\$ | Charges à payer<br>\$ | Total<br>\$    |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------|----------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> septembre 2014                     | (177)                                                 | (818)                                                                                               | (160)                             | 6                                                     | 70                    | (1 079)        |
| Comptabilisés dans le compte de résultat                    | (24)                                                  | (21)                                                                                                | 107                               | 36                                                    | (28)                  | 70             |
| Comptabilisés dans les activités abandonnées                | (1)                                                   | —                                                                                                   | —                                 | (2)                                                   | (5)                   | (8)            |
| Comptabilisés à l'acquisition des activités de ViaWest      | (9)                                                   | (142)                                                                                               | —                                 | 46                                                    | 29                    | (76)           |
| Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global   |                                                       |                                                                                                     |                                   |                                                       |                       |                |
| Écarts de conversion                                        | —                                                     | (29)                                                                                                | —                                 | 12                                                    | 1                     | (16)           |
| Profits/pertes actuariels                                   | —                                                     | —                                                                                                   | —                                 | —                                                     | (12)                  | (12)           |
| Solde au 31 août 2015                                       | (211)                                                 | (1 010)                                                                                             | (53)                              | 98                                                    | 55                    | (1 121)        |
| Comptabilisés dans le compte de résultat                    | (17)                                                  | (8)                                                                                                 | 109                               | (8)                                                   | —                     | 76             |
| Comptabilisés dans les activités abandonnées                | (2)                                                   | —                                                                                                   | —                                 | —                                                     | (14)                  | (16)           |
| Comptabilisés à l'acquisition d'entreprises                 | (33)                                                  | (262)                                                                                               | —                                 | 29                                                    | 5                     | (261)          |
| Comptabilisés à la sortie de Médias                         | (20)                                                  | 177                                                                                                 | —                                 | 1                                                     | (12)                  | 146            |
| Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global : |                                                       |                                                                                                     |                                   |                                                       |                       |                |
| Écarts de conversion                                        | —                                                     | 2                                                                                                   | —                                 | —                                                     | —                     | 2              |
| Profits/pertes actuariels                                   | —                                                     | —                                                                                                   | —                                 | —                                                     | 6                     | 6              |
| <b>Solde au 31 août 2016</b>                                | <b>(283)</b>                                          | <b>(1 101)</b>                                                                                      | <b>56</b>                         | <b>120</b>                                            | <b>40</b>             | <b>(1 168)</b> |

La société a des reports en avant de pertes en capital d'environ 63 \$ pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment.

La société a des reports en avant de pertes autres qu'en capital d'environ 472 \$ pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Le solde vient à échéance selon des montants annuels variables, entre 2034 et 2036.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

La société a des différences temporaires imposables liées à ses participations dans les filiales. Aucun passif d'impôt différé n'a été établi relativement à ces différences temporaires étant donné que la société est en mesure de contrôler la date à laquelle une différence temporaire se résorbera et qu'il est improbable qu'une différence temporaire se résorbe dans un avenir prévisible.

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant calculé si l'on applique les taux prévus par la loi au résultat avant impôt sur le résultat pour les raisons suivantes :

|                                                                                | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Taux d'impôt courant prévu par la loi                                          | 26,2 %     | 25,5 %     |
| Charge d'impôt sur le résultat aux taux d'impôt courants prévus par la loi     | 164        | 225        |
| Augmentation (diminution) nette de l'impôt attribuable aux éléments suivants : |            |            |
| Tranche non imposable des gains en capital                                     | –          | (24)       |
| Incidence des modifications des taux d'impôt                                   | –          | 34         |
| Économie d'impôt sur la quote-part de la perte non comptabilisée               | 3          | –          |
| Divers                                                                         | 4          | (17)       |
| Charge d'impôt sur le résultat                                                 | 171        | 218        |

En raison des activités à l'étranger, le taux d'impôt prévu par la loi pour la société a augmenté, pour passer de 25,5 % en 2015 à 26,2 % en 2016, en raison de l'accroissement du taux d'impôt provincial.

Les composantes de la charge d'impôt sur le résultat sont comme suit :

|                                                                     | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Charge d'impôt exigible                                             | 247        | 288        |
| Recouvrement d'impôt différé lié aux différences temporaires        | (76)       | (104)      |
| Charge d'impôt différé attribuable aux changements des taux d'impôt | –          | 34         |
| Charge d'impôt sur le résultat                                      | 171        | 218        |

## 24. INFORMATIONS SUR LES DIVISIONS

La société comprend les divisions suivantes : Consommateurs, Services de réseau d'entreprise, Services d'infrastructure d'entreprise et Sans fil. Les méthodes comptables des divisions sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables. La direction évalue le rendement d'une division d'après les produits et le résultat d'exploitation avant des charges comme les charges de restructuration et l'amortissement. La division Consommateurs offre des services de télécommunications par câble, notamment la vidéo, Internet, le WiFi, la téléphonie numérique et la vidéo par satellite aux consommateurs canadiens. La division Services de réseau d'entreprise offre le réseautage de données, la transmission de la voix et de la vidéo et des services Internet au moyen d'un réseau dorsal de fibre optique national, et offre également des services de vidéo par satellite et des services de repérage de véhicules aux entreprises nord-américaines et aux entités du secteur public. La division Services d'infrastructure d'entreprise a été créée dans le cadre de l'acquisition de ViaWest le 2 septembre 2014 et offre des services de colocation pour centres de données, des services d'informatique en nuage et des services gérés aux entreprises nord-américaines. La division Sans fil a été créée dans le cadre de l'acquisition de WIND le 1<sup>er</sup> mars 2016, et offre des services voix-données à des abonnés en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta au moyen de 50 MHz de la bande de spectre qui couvre ces provinces. Toutes les activités de la société sont en grande partie situées au Canada, sauf en ce qui a trait à ViaWest qui est située principalement aux États-Unis.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

|                                                                                  | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Produits</b>                                                                  |            |            |
| Consommateurs                                                                    | 3 752      | 3 752      |
| Services de réseau d'entreprise                                                  | 548        | 520        |
| Services d'infrastructure d'entreprise                                           | 334        | 246        |
| Sans fil                                                                         | 280        | —          |
|                                                                                  | 4 914      | 4 518      |
| Éliminations intersectorielles                                                   | (30)       | (32)       |
|                                                                                  | 4 884      | 4 486      |
|                                                                                  | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
| <b>Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement</b> |            |            |
| Consommateurs                                                                    | 1 667      | 1 686      |
| Services de réseau d'entreprise                                                  | 265        | 256        |
| Services d'infrastructure d'entreprise                                           | 123        | 95         |
| Sans fil                                                                         | 59         | —          |
|                                                                                  | 2 114      | 2 037      |
| Charges de restructuration <sup>1</sup>                                          | (23)       | (39)       |
| Amortissement <sup>1</sup>                                                       | (957)      | (864)      |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                   | 1 134      | 1 134      |
| <b>Intérêts<sup>1</sup></b>                                                      |            |            |
| Liés aux activités d'exploitation                                                | 299        | 281        |
| Autres / non liés aux activités d'exploitation                                   | 2          | 2          |
|                                                                                  | 301        | 283        |
| <b>Impôt exigible<sup>1</sup></b>                                                |            |            |
| Lié aux activités d'exploitation                                                 | 266        | 304        |
| Autre / non lié aux activités d'exploitation                                     | (19)       | (16)       |
|                                                                                  | 247        | 288        |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Dépenses d'investissement

|                                                                                                                                 | 2016<br>\$   | 2015<br>\$   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Dépenses d'investissement selon la méthode de la comptabilité d'engagement</b>                                               |              |              |
| Consommateurs et Services de réseau d'entreprise <sup>2</sup>                                                                   | 826          | 870          |
| Services d'infrastructure d'entreprise                                                                                          | 155          | 152          |
| Sans fil                                                                                                                        | 121          | –            |
|                                                                                                                                 | <b>1 102</b> | <b>1 022</b> |
| <b>Coûts du matériel (déduction faite des produits)</b>                                                                         |              |              |
| Consommateurs et Services de réseau d'entreprise                                                                                | 89           | 84           |
| <b>Dépenses d'investissement et coûts de matériel (montant net)</b>                                                             |              |              |
| Consommateurs et Services de réseau d'entreprise <sup>2</sup>                                                                   | 915          | 954          |
| Services d'infrastructure d'entreprise                                                                                          | 155          | 152          |
| Sans fil                                                                                                                        | 121          | –            |
|                                                                                                                                 | <b>1 191</b> | <b>1 106</b> |
| <b>Rapprochement avec les tableaux des flux de trésorerie consolidés</b>                                                        |              |              |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                                                                                      | 1 005        | 923          |
| Ajouts aux coûts de matériel, montant net                                                                                       | 83           | 72           |
| Ajouts aux autres immobilisations incorporelles                                                                                 | 110          | 75           |
| Total des dépenses d'investissement et des coûts de matériel (montant net) selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés | <b>1 198</b> | <b>1 070</b> |
| Augmentation (diminution) du fonds de roulement et des autres passifs liée aux dépenses d'investissement                        | (4)          | 53           |
| Diminution des créances pour financement du matériel d'abonnés                                                                  | 6            | 12           |
| Moins : produit de la cession d'immobilisations corporelles                                                                     | (6)          | (26)         |
| Moins : profit sur le matériel de la division Satellite <sup>2</sup>                                                            | (3)          | (3)          |
| Total des dépenses d'investissement et des coûts de matériel (montant net) présentés par les divisions                          | <b>1 191</b> | <b>1 106</b> |

<sup>1)</sup> La société ne présente pas les charges de restructuration, l'amortissement, les intérêts, ni les impôts payés par division.

<sup>2)</sup> Le profit tiré de la vente de matériel lié aux satellites est soustrait du calcul des dépenses d'investissement et des coûts de matériel (montant net) par division étant donné que la société considère ce profit comme un recouvrement des dépenses au titre du matériel installé chez les abonnés.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 25. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### Engagements

- i) La société possède et loue des transpondeurs sur bande Ku et sur bande C sur les satellites Anik F1R, Anik F2 et Anik G1. Aux termes des contrats relatifs aux transpondeurs sur bande Ku avec Télésat Canada, la société s'est engagée à verser des frais d'entretien annuels et des frais de licences pour chaque transpondeur pour une durée de 15 ans à partir du moment où le satellite est opérationnel.
- ii) Les divers engagements à long terme de la société sont présentés ci-après :

|              | \$    |
|--------------|-------|
| 2017         | 310   |
| 2018-2021    | 750   |
| Par la suite | 323   |
|              | 1 383 |

| Comprennent ce qui suit :                                          | \$    |
|--------------------------------------------------------------------|-------|
| Conventions liées à des programmes                                 | 20    |
| Location d'installations, de circuits et de locaux de transmission | 705   |
| Location et entretien des transpondeurs                            | 565   |
| Divers (principalement des contrats d'entretien et de soutien)     | 93    |
|                                                                    | 1 383 |

Les charges d'exploitation et d'administration comprennent les frais d'entretien des transpondeurs de 80 \$ (80 \$ en 2015) et les charges locatives de 163 \$ (134 \$ en 2015).

- iii) Au 31 août 2016, la société avait des engagements au titre des dépenses d'investissement dans le cadre normal des activités de 151 \$ pour l'exercice 2017.

### Éventualités

La société et ses filiales sont parties à des litiges survenant dans le cadre normal des activités. Bien que la résolution de ces litiges ne puisse être prédite avec certitude, la direction ne considère pas le risque de litiges comme important pour les présents états financiers consolidés.

### Garanties

Dans le cadre normal des activités, la société conclut des conventions d'indemnisation avec des tiers, et elle a émis des lettres de garantie et des garanties de bonne fin irrévocables à des tiers.

### Indemnités

De nombreuses ententes relatives à des acquisitions et à des cessions d'actifs commerciaux incluent des dispositions d'indemnisation en vertu desquelles la société peut être tenue d'effectuer un paiement à un fournisseur ou à un acheteur pour violation des conditions de l'entente à l'égard de questions comme les litiges, l'impôt sur le résultat à payer ou à recevoir ou d'autres différends en cours. La période d'indemnisation est habituellement de deux à quatre ans. De plus, dans le cadre normal des activités, la société a prévu, aux termes de diverses ententes commerciales, des indemnités de nature courante dans le secteur des télécommunications, qui peuvent exiger un paiement par la société pour toute violation des conditions contractuelles de l'entente. Les contreparties à ces ententes ont prévu des indemnités comparables envers la société. La période d'indemnisation couvre généralement, au maximum, la période de l'entente correspondante plus les délais de prescription.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le montant potentiel maximal des paiements futurs que la société serait tenue d'effectuer aux termes de ces contrats d'indemnisation n'est pas raisonnablement quantifiable parce que certaines indemnités ne sont pas limitées. Cependant, la société conclut des ententes d'indemnisation seulement lorsqu'une évaluation des circonstances de l'entreprise indique que le risque de perte est infime. Au 31 août 2016, la direction était d'avis que le risque que les dispositions d'indemnisation exigent un paiement au comptant élevé était infime.

La société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation ou perte raisonnablement subie dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la société dans la mesure permise par la loi.

#### Lettres de garantie irrévocables et cautionnements commerciaux

La société et certaines de ses filiales ont fourni des lettres de garantie irrévocables et des cautionnements commerciaux, émis par des institutions financières ayant une cote élevée, à des tiers pour les indemniser en cas de manquement par la société à ses obligations contractuelles. En date du 31 août 2016, les instruments de garantie totalisaient 12 \$. La société n'a pas constaté de passif supplémentaire à l'égard de ces garanties étant donné qu'elle ne prévoit pas faire de paiements dépassant le montant enregistré dans les états financiers consolidés de la société. Les instruments de garantie arriveront à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2017 et de l'exercice 2018.

## 26. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

#### Régimes de retraite à cotisations définies

La société a des régimes de retraite à cotisations définies qui couvrent ses employés non syndiqués, et pour la majorité desquels elle verse des cotisations à hauteur de 5 % des gains admissibles jusqu'à concurrence du montant maximal déductible en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Pour les employés syndiqués, la société verse une cotisation jusqu'à concurrence de 9,8 % des gains dans le régime enregistré d'épargne-retraite de chaque salarié syndiqué. Les coûts totaux de ces régimes de retraite ont atteint 35 \$ (38 \$ en 2015), dont une tranche de 23 \$ (26 \$ en 2015) a été passée en charges, tandis que le solde a été inscrit à l'actif.

#### Régimes de retraite à prestations définies

La société offre deux régimes de retraite non enregistrés à l'intention de certains dirigeants et hauts dirigeants désignés, et elle offrait plusieurs régimes de retraite enregistrés à l'intention de certains employés de la division Médias jusqu'à la vente de la division en avril 2016. Le tableau ci-après présente les passifs au titre des prestations constituées comptabilisés à l'état de la situation financière.

|                                                         | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|---------------------------------------------------------|------------|------------|
| Régimes non enregistrés                                 |            |            |
| Obligation au titre des prestations constituées         | 563        | 509        |
| Juste valeur de l'actif des régimes                     | 438        | 391        |
|                                                         | 125        | 118        |
| Régimes enregistrés                                     |            |            |
| Obligation au titre des prestations constituées         | –          | 173        |
| Juste valeur de l'actif des régimes                     | –          | 172        |
|                                                         | –          | 1          |
| Passifs au titre des prestations constituées et déficit | 125        | 119        |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les régimes exposent la société à un certain nombre de risques, dont les principaux sont énumérés ci-après :

- i) Volatilité du marché : Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées au moyen des taux d'actualisation en fonction du taux d'obligations dont la durée se rapproche du calendrier des flux de trésorerie estimatifs, bien que la majorité de l'actif soit investie dans d'autres types d'actifs. Si le rendement de l'actif des régimes est inférieur à celui des obligations, il y aura un déficit des régimes. Les conditions changeantes du marché et la volatilité des taux d'actualisation se traduiront par une volatilité des passifs au titre des prestations constituées. Pour atténuer en partie le risque d'investissement, la société a établi des cibles de capitalisation à long terme pour lesquelles les échéances et la tolérance au risque sont précisées.
- ii) Choix des hypothèses aux fins de la comptabilisation : Le calcul des obligations au titre des prestations constituées exige de prévoir les flux de trésorerie futurs des régimes sur une période prolongée. Autrement dit, les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les états de la situation financière et du résultat global puisque les résultats futurs des régimes pourraient dévier des résultats des hypothèses choisies.

#### Régimes de retraite non enregistrés

La société offre à certains de ses hauts dirigeants un régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants. Les prestations sont fondées sur la durée de service et le salaire moyen des trois meilleures années de service ouvrant droit à pension. En 2012, la société a fermé le régime aux nouveaux adhérents et l'a modifié afin de geler les niveaux de salaires de base au 31 août 2012 servant à établir les gains ouvrant droit à pension admissibles. Le régime a également été modifié pour fournir jusqu'à concurrence de 90 % de la capitalisation de l'obligation au titre des prestations constituées sur une période de six ans. Les employés ne sont pas tenus de cotiser au régime.

La société offre un régime de retraite à l'intention des dirigeants pour certains dirigeants qui ne sont pas couverts par le régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants. Les prestations de ce régime comprennent une composante cotisation définie et une composante prestation définie et sont fondées sur la durée de service et le salaire moyen de fin de carrière ouvrant droit à pension. Les employés ne sont pas tenus de cotiser au régime. L'employeur est tenu de capitaliser annuellement 90 % de l'obligation au titre des prestations constituées.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le tableau ci-après présente la variation de l'obligation au titre des prestations et la situation de capitalisation ainsi que la juste valeur de l'actif des régimes.

|                                                                                           | Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants \$ | Régime de retraite à l'intention des dirigeants \$ | 2016 Total \$ | Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants \$ | Régime de retraite à l'intention des dirigeants \$ | 2015 Total \$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------|
| Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice                    | <b>502</b>                                                        | <b>7</b>                                           | <b>509</b>    | 487                                                               | 6                                                  | 493           |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                                           | <b>6</b>                                                          | <b>3</b>                                           | <b>9</b>      | 7                                                                 | 2                                                  | 9             |
| Coût financier                                                                            | <b>21</b>                                                         | –                                                  | <b>21</b>     | 20                                                                | –                                                  | 20            |
| Versement des prestations au personnel                                                    | <b>(19)</b>                                                       | <b>(2)</b>                                         | <b>(21)</b>   | (13)                                                              | –                                                  | (13)          |
| Profit réalisé au règlement                                                               | –                                                                 | –                                                  | –             | –                                                                 | (1)                                                | (1)           |
| Réévaluations :                                                                           |                                                                   |                                                    |               |                                                                   |                                                    |               |
| Effet des changements apportés aux hypothèses démographiques                              | <b>(5)</b>                                                        | –                                                  | <b>(5)</b>    | (11)                                                              | –                                                  | (11)          |
| Effet des changements apportés aux hypothèses financières                                 | <b>46</b>                                                         | <b>1</b>                                           | <b>47</b>     | 1                                                                 | –                                                  | 1             |
| Effet des rajustements liés à l'expérience                                                | <b>2</b>                                                          | <b>1</b>                                           | <b>3</b>      | 11                                                                | –                                                  | 11            |
| Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice                    | <b>553</b>                                                        | <b>10</b>                                          | <b>563</b>    | 502                                                               | 7                                                  | 509           |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice                                | <b>387</b>                                                        | <b>4</b>                                           | <b>391</b>    | 328                                                               | 2                                                  | 330           |
| Cotisations de l'employeur                                                                | <b>50</b>                                                         | <b>4</b>                                           | <b>54</b>     | 55                                                                | 2                                                  | 57            |
| Produit d'intérêts                                                                        | <b>17</b>                                                         | –                                                  | <b>17</b>     | 14                                                                | –                                                  | 14            |
| Versement des prestations                                                                 | <b>(19)</b>                                                       | <b>(2)</b>                                         | <b>(21)</b>   | (13)                                                              | –                                                  | (13)          |
| Rendement de l'actif des régimes, compte non tenu du produit d'intérêts                   | <b>(3)</b>                                                        | –                                                  | <b>(3)</b>    | 3                                                                 | –                                                  | 3             |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice                                | <b>432</b>                                                        | <b>6</b>                                           | <b>438</b>    | 387                                                               | 4                                                  | 391           |
| Passif au titre des prestations constituées et déficit des régimes à la fin de l'exercice | <b>121</b>                                                        | <b>4</b>                                           | <b>125</b>    | 115                                                               | 3                                                  | 118           |

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants et du régime de retraite à l'intention des dirigeants au 31 août 2016 était respectivement de 15,6 ans et 23,2 ans.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les actifs sous-jacents du régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants et du régime de retraite à l'intention des dirigeants étaient investis comme suit au 31 août 2016 :

|                                         | Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants<br>\$ | Régime de retraite à l'intention des dirigeants<br>\$ |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 237                                                                  | 4                                                     |
| Titres à revenu fixe                    | 100                                                                  | 1                                                     |
| Titres de participation – canadiens     | 25                                                                   | –                                                     |
| Titres de participation – étrangers     | 70                                                                   | 1                                                     |
|                                         | 432                                                                  | 6                                                     |

Tous les titres à revenu fixe et titres de participation ont un prix coté sur un marché actif.

Les tableaux ci-dessous présentent les hypothèses moyennes pondérées importantes ayant servi à évaluer l'obligation au titre des prestations et le coût des prestations pour ces régimes.

|                                                        | 2016<br>Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants<br>% | 2016<br>Régime de retraite à l'intention des dirigeants<br>% | 2015<br>Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants<br>% | 2015<br>Régime de retraite à l'intention des dirigeants<br>% |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Obligation au titre des prestations constituées</b> |                                                                             |                                                              |                                                                             |                                                              |
| Taux d'actualisation                                   | 3,50                                                                        | 3,50                                                         | 4,10                                                                        | 4,10                                                         |
| Taux d'augmentation des salaires                       | 5,00 <sup>1</sup>                                                           | 3,00                                                         | 5,00 <sup>1</sup>                                                           | 3,00                                                         |

|                                             | 2016<br>Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants<br>% | 2016<br>Régime de retraite à l'intention des dirigeants<br>% | 2015<br>Régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants<br>% | 2015<br>Régime de retraite à l'intention des dirigeants<br>% |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Coût des prestations pour l'exercice</b> |                                                                             |                                                              |                                                                             |                                                              |
| Taux d'actualisation                        | 4,10                                                                        | 4,10                                                         | 4,00                                                                        | 4,00                                                         |
| Taux d'augmentation des salaires            | 5,00 <sup>1</sup>                                                           | 3,00                                                         | 5,00 <sup>1</sup>                                                           | 3,00                                                         |

<sup>1)</sup> S'applique uniquement à la composante rémunération au rendement des gains ouvrant droit à pension admissibles.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées est sensible aux hypothèses mentionnées ci-dessus. Une baisse de 1 point de pourcentage du taux d'actualisation aurait fait monter l'obligation au titre des prestations constituées de 96 \$ au 31 août 2016. Une hausse de 1 point de pourcentage du taux d'augmentation des salaires aurait fait monter l'obligation au titre des prestations constituées de 14 \$.

Pour calculer la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies a été calculée au moyen de la méthode de répartition des prestations, soit la même méthode que celle utilisée pour établir le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état de la situation financière. L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus peut ne pas être représentative de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations constituées puisqu'il est peu probable qu'une variation des hypothèses surviendra de façon isolée dans la mesure où certaines hypothèses sont corrélées les unes avec les autres.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

La charge nette au titre des régimes de retraite, qui est incluse dans les salaires et avantages du personnel, se compose des éléments suivants :

|                                                 | Régime<br>de retraite<br>complémentaire<br>à l'intention des<br>dirigeants<br>\$ | Régime<br>de retraite<br>à l'intention des<br>dirigeants<br>\$ | 2016<br>Total<br>\$ | Régime<br>de retraite<br>complémentaire<br>à l'intention des<br>dirigeants<br>\$ | Régime<br>de retraite<br>à l'intention des<br>dirigeants<br>\$ | 2015<br>Total<br>\$ |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 6                                                                                | 3                                                              | 9                   | 7                                                                                | 2                                                              | 9                   |
| Coût financier                                  | 21                                                                               | –                                                              | 21                  | 20                                                                               | –                                                              | 20                  |
| Produit d'intérêts                              | (17)                                                                             | –                                                              | (17)                | (14)                                                                             | –                                                              | (14)                |
| Charge de retraite                              | 10                                                                               | 3                                                              | 13                  | 13                                                                               | 2                                                              | 15                  |

### Régimes de retraite enregistrés

La société avait un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies capitalisés qui offraient des prestations de retraite à certains employés syndiqués et employés non syndiqués de la division Médias. Ces régimes ont été sortis dans le cadre de la vente de la division Médias en avril 2016. Les prestations de ces régimes étaient fondées sur la durée de service et le salaire moyen de fin de carrière. Ces régimes étaient régis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada en vertu de la *Loi sur les normes de prestations de pension* et des *Règlements sur les normes de prestations de pension*. La réglementation énonce les normes minimales pour la capitalisation des régimes.

Le tableau ci-après montre les variations des obligations au titre des prestations constituées, les variations de la juste valeur de l'actif des régimes et la situation de capitalisation de ces régimes à prestations définies.

|                                                                                           | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice                    | 173        | 171        |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                                           | 3          | 6          |
| Coût financier                                                                            | 4          | 7          |
| Cotisations des employés                                                                  | –          | 1          |
| Versement des prestations au personnel                                                    | (5)        | (8)        |
| Réévaluations :                                                                           |            |            |
| Effet des changements apportés aux hypothèses démographiques                              | –          | –          |
| Effet des changements apportés aux hypothèses financières                                 | 7          | (1)        |
| Effet des rajustements liés à l'expérience                                                | –          | (3)        |
| Sortie de Shaw Media                                                                      | (182)      | –          |
| Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice                    | –          | 173        |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice                                | 172        | 160        |
| Cotisations de l'employeur                                                                | 6          | 10         |
| Cotisations des employés                                                                  | –          | 1          |
| Produit d'intérêts                                                                        | 4          | 7          |
| Versement des prestations                                                                 | (5)        | (8)        |
| Charges d'administration payées à même l'actif des régimes                                | (1)        | (1)        |
| Rendement de l'actif des régimes, compte non tenu du produit d'intérêts                   | (3)        | 3          |
| Sortie de Shaw Media                                                                      | (173)      | –          |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice                                | –          | 172        |
| Passif au titre des prestations constituées et déficit des régimes à la fin de l'exercice | –          | 1          |

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les tableaux ci-dessous présentent les hypothèses moyennes pondérées importantes ayant servi à évaluer l'obligation au titre des prestations constituées et le coût des prestations pour ces régimes.

| <b>Obligation au titre des prestations constituées</b> | <b>2016<br/>\$</b> | <b>2015<br/>\$</b> |
|--------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Taux d'actualisation                                   | <b>3,86</b>        | 4,10               |
| Taux d'augmentation des salaires                       | <b>3,00</b>        | 3,00               |

  

| <b>Coût des prestations pour l'exercice</b> | <b>2016<br/>\$</b> | <b>2015<br/>\$</b> |
|---------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Taux d'actualisation                        | <b>3,86</b>        | 4,09               |
| Taux d'augmentation des salaires            | <b>3,00</b>        | 3,00               |

La charge nette au titre des régimes de retraite, qui est incluse dans les salaires et les avantages du personnel, se compose des éléments suivants :

|                                                 | <b>2016<br/>\$</b> | <b>2015<br/>\$</b> |
|-------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | <b>3</b>           | 6                  |
| Coût financier                                  | <b>4</b>           | 7                  |
| Produit d'intérêts                              | <b>(4)</b>         | (7)                |
| Charges d'administration                        | <b>1</b>           | 1                  |
| Charge de retraite                              | <b>4</b>           | 7                  |

### Autres régimes d'avantages du personnel

La société a des régimes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi qui offrent une couverture d'assurance maladie et d'assurance vie à certains dirigeants retraités et à des retraités de la division Médias et qui sont financés par répartition. Les régimes à l'intention des retraités de Médias ont été sortis dans le cadre de la vente de la division Médias en avril 2016. Le tableau ci-après présente la variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi, lequel est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

|                                                                                               | <b>2016<br/>\$</b> | <b>2015<br/>\$</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Obligation au titre des prestations constituées et déficit des régimes au début de l'exercice | <b>22</b>          | 18                 |
| Coût des services rendus                                                                      | –                  | 2                  |
| Coût financier                                                                                | <b>1</b>           | 1                  |
| Versement des prestations au personnel                                                        | –                  | (1)                |
| Réévaluations :                                                                               |                    |                    |
| Effet des changements apportés aux hypothèses démographiques                                  | –                  | 2                  |
| Effet des changements apportés aux hypothèses financières                                     | <b>1</b>           | (1)                |
| Effet des rajustements liés à l'expérience                                                    | –                  | 1                  |
| Sortie de Shaw Media                                                                          | <b>(20)</b>        | –                  |
| Obligation au titre des prestations constituées et déficit des régimes à la fin de l'exercice | <b>4</b>           | 22                 |

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations au 31 août 2016 était de 18,7 ans.

La charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui est incluse dans les salaires et les avantages du personnel, est de 1 \$ (3 \$ en 2015) et comprend le coût des services rendus et le coût financier.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer le coût des avantages postérieurs à l'emploi pour l'exercice et l'obligation au titre des prestations constituées au 31 août 2016 ont été respectivement de 4,20 % et 3,60 % (respectivement 4,00 % et 4,20 % en 2015). Une baisse de un point de pourcentage du taux d'actualisation aurait fait monter l'obligation au titre des prestations constituées de 1 \$ au 31 août 2016.

#### Cotisations de l'employeur

Les cotisations estimatives de la société aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2017 s'élèvent à 28 \$.

## 27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### Actionnaire de contrôle

La majorité des actions de catégorie A sont détenues par la Shaw Family Living Trust («SFLT»). Le seul fiduciaire de SFLT est une société à capital fermé détenue par JR Shaw et dont le conseil d'administration est composé de sept administrateurs, y compris JR Shaw à titre de président, Carol Shaw et quatre autres membres de la famille de JR Shaw. JR Shaw et les membres de sa famille agissent à titre d'administrateurs, de hauts dirigeants et de cadres au sein de la société.

#### Investissements importants dans les filiales

Le tableau suivant présente les principales filiales de la société, qui sont toutes constituées ou créées au Canada, à l'exception de ViaWest, Inc. qui est constituée aux États-Unis.

|                                             | Participation   |                 |
|---------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                             | 31 août<br>2016 | 31 août<br>2015 |
| Shaw Cablesystems Limited                   | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Cablesystems G.P.                      | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Cablesystems (VCI) Ltd.                | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Envision Inc.                          | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Telecom Inc.                           | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Telecom G.P.                           | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Satellite Services Inc.                | 100 %           | 100 %           |
| Star Choice Television Network Incorporated | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Satellite G.P.                         | 100 %           | 100 %           |
| Shaw Media Inc.                             | –               | 100 %           |
| Shaw Television Limited Partnership         | –               | 100 %           |
| ViaWest, Inc.                               | 100 %           | 100 %           |
| WIND Mobile Corp.                           | 100 %           | –               |

#### Principaux dirigeants et conseil d'administration

L'équipe de haute direction, et les membres du conseil d'administration à qui incombent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société constituent les principaux dirigeants.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Rémunération

Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants et des membres du conseil d'administration :

|                                      | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Avantages du personnel à court terme | 32         | 38         |
| Avantages postérieurs à l'emploi     | 3          | 15         |
| Prestations de retraite              | –          | 17         |
| Rémunération fondée sur des actions  | 3          | 1          |
|                                      | 38         | 71         |

#### Transactions

La société a versé 2 \$ (2 \$ en 2015) pour des services de recouvrement, d'installation et d'entretien à une société contrôlée par un administrateur de la société.

Au cours de l'exercice, la société a versé 8 \$ (6 \$ en 2015) pour des télécommandes à un fournisseur dont certains administrateurs font aussi partie du conseil d'administration de la société.

Au cours de l'exercice, des frais de réseaux de 14 \$ (12 \$ en 2015) ont été versés à une société de programmation dont le conseil d'administration compte un administrateur de la société.

Au 31 août 2016, la société devait 3 \$ à l'égard de ces transactions (3 \$ en 2015).

#### Autres parties liées

La société a conclu certaines transactions et ententes dans le cadre de l'activité normale avec certaines parties liées. Ces transactions sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et convenue par les parties liées.

#### Corus

La société et Corus sont soumises à un contrôle commun sur le plan des droits de vote. Au cours de l'exercice, des frais de réseaux de 118 \$ (113 \$ en 2015), des frais de publicité de 1 \$ (1 \$ en 2015), des frais de programmation de 1 \$ (1 \$ en 2015) et des frais d'administration de 1 \$ (néant en 2015) ont été payés à diverses filiales de Corus et à des entités satellites. En outre, la société a fourni des services administratifs, des services de publicité et d'autres services pour 7 \$ (1 \$ en 2015), la liaison ascendante des signaux de télévision pour 7 \$ (6 \$ en 2015) et des services Internet et la location de circuits pour 1 \$ (1 \$ en 2015), ainsi que du contenu de programmation de néant (2 \$ en 2015). Au 31 août 2016, la société devait un montant net de 22 \$ à l'égard de ces transactions (18 \$ en 2015).

En 2016, la société a vendu sa filiale en propriété exclusive Shaw Media à Corus. La transaction a été conclue le 1<sup>er</sup> avril 2016 (voir la note 3).

La société a fourni à Corus des messages publicitaires télévisés en échange de publicité à la radio et à la télévision. Aucune contrepartie monétaire n'a été échangée pour ces transactions et aucun montant n'a été comptabilisé.

#### Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership

Au cours de l'exercice, la société a versé 13 \$ (12 \$ en 2015) au partenariat pour la location de bureaux dans le complexe Shaw Tower. Le complexe Shaw Tower, situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, est le siège social de la société pour ses activités dans la vallée du bas Fraser. Au 31 août 2016, la société avait un engagement résiduel de 93 \$ à l'égard de la location de bureaux qui est inclus dans les montants présentés à la note 25.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

#### Entreprise commune

Au cours de l'exercice, la société a offert du contenu de programmation et des services de publicité pour un montant de 6 \$ (18 \$ en 2015) et a versé des frais d'abonnés de 11 \$ (6 \$ en 2015). Au 31 août 2016, la société avait un montant net de créances de néant (3 \$ en 2015) à l'égard de ces transactions.

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur

La société a établi la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- i) Actif et passif courants  
En raison de l'échéance rapprochée des instruments financiers inclus dans l'actif et le passif courants, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.
- ii) Placements et autres actifs et autres actifs non courants  
La juste valeur des placements dans des sociétés cotées en Bourse est déterminée d'après les cours du marché. Les placements dans des entités à capital fermé qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée facilement sont comptabilisés au coût. Il n'existe pas de cours du marché publiés pour ces placements. La société a réalisé ces placements en capitaux propres étant donné qu'elle considère qu'ils ont le potentiel de lui fournir un avantage futur. Par conséquent, la société n'a pas l'intention, à l'heure actuelle, de céder ces placements à court terme. La juste valeur des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable puisque ces créances sont comptabilisées à la valeur nette actualisée de leurs flux de trésorerie futurs, obtenue au moyen d'un taux d'actualisation approprié.
- iii) Dette à long terme  
La valeur comptable de la dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la juste valeur initiale établie au moment de l'émission. La juste valeur des billets négociés en Bourse est fondée sur les cours en vigueur. La juste valeur des obligations au titre des contrats de location-financement est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen du taux de prêts ayant des modalités et des dates d'échéance semblables. La valeur comptable des facilités de crédit bancaires se rapproche de la juste valeur étant donné que la dette porte intérêt à des taux qui varient suivant les taux du marché. Les autres billets et débentures sont évalués en fonction des cours en vigueur pour des instruments semblables.
- iv) Autres passifs non courants  
La juste valeur des droits de diffusion à payer, estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs, se rapproche de leur valeur comptable. La juste valeur de la contrepartie éventuelle découlant d'une acquisition d'entreprise est établie en calculant la valeur actualisée de l'évaluation pondérée en fonction de la probabilité d'atteindre les cibles de produits et du calendrier estimé des paiements.
- v) Instruments financiers dérivés  
La juste valeur des contrats d'achat à terme de gré à gré de dollars américains est établie au moyen d'une évaluation à la valeur de marché rajustée en fonction de la qualité du crédit fondée sur les taux de change à terme observables à la fin des périodes de présentation de l'information financière et sur les taux des contrats à terme de gré à gré.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

La valeur comptable et la juste valeur estimée d'un placement dans une société cotée en Bourse, de la dette à long terme et du passif éventuel sont les suivantes :

|                                                         | 31 août 2016           |                               | 31 août 2015           |                               |
|---------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------------|------------------------|-------------------------------|
|                                                         | Valeur comptable<br>\$ | Juste valeur estimative<br>\$ | Valeur comptable<br>\$ | Juste valeur estimative<br>\$ |
| <b>Actif</b>                                            |                        |                               |                        |                               |
| Placement dans une société cotée en Bourse <sup>1</sup> | –                      | –                             | 4                      | 4                             |
| <b>Passif</b>                                           |                        |                               |                        |                               |
| Dette à long terme <sup>2</sup>                         | 5 612                  | 6 252                         | 5 669                  | 6 307                         |
| Passif éventuel <sup>3</sup>                            | 2                      | 2                             | 2                      | 2                             |

1) Juste valeur de niveau 1 – établie d'après les cours du marché.

2) Juste valeur de niveau 2 – établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données fondées sur des données de marché observables, directement ou indirectement, autres que les prix cotés.

3) Juste valeur de niveau 3 – établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

### Gestion des risques

La société est exposée à divers risques de marché, dont le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que le risque de crédit et le risque de liquidité, liés aux actifs et aux passifs financiers. La société a élaboré et mis en œuvre diverses stratégies de gestion des risques, dont il est question ci-après, pour veiller à ce que l'exposition à ces risques soit cohérente avec la tolérance au risque et les objectifs d'affaires de la société.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, y compris les taux de change et les taux d'intérêt, du cours de l'action de la société et du cours du marché de placements que la société détient dans des sociétés cotées en Bourse.

### Risque de change

Certaines dépenses d'investissement et certains coûts de matériel de la société sont engagés en dollars américains, tandis que les produits des activités ordinaires sont principalement libellés en dollars canadiens. Les baisses de valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain pourraient avoir un effet néfaste sur les flux de trésorerie de la société. Afin de réduire l'incertitude se rattachant aux dépenses d'investissement et aux coûts de matériel, la société conclut régulièrement des contrats à terme de gré à gré à l'égard des engagements en dollars américains. En 2016, la société a conclu des contrats à terme de gré à gré visant l'achat de 12 \$ US sur une période de 12 mois à compter de septembre 2015 à un taux de change moyen de 1,3170 \$ CA. Au 31 août 2016, la société avait conclu des contrats à terme de gré à gré visant l'achat de 112 \$ US sur une période de 12 mois à compter de septembre 2016, à un taux de change moyen de 1,2932 \$ CA relativement à des engagements en dollars américains.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

Le placement net de la société dans ses activités à l'étranger est exposé au risque de marché attribuable aux fluctuations des taux de change, soit à la variation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. Ce risque est en partie atténué puisqu'une tranche du prix d'acquisition de ViaWest a été empruntée en dollars américains aux termes de la facilité de crédit de la société. Au 31 août 2016, le placement dans ViaWest s'élevait à 846 \$ US. Le taux de change utilisé pour convertir les dollars américains en dollars canadiens pour l'état de la situation financière au 31 août 2016 était de 1,3116 \$ CA. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change entraînerait une variation de 62 \$ des autres éléments du résultat global.

#### Risque de taux d'intérêt

En raison du caractère capitalistique de ses activités, la société recourt largement au financement à long terme pour sa structure du capital. Les principales composantes de cette structure sont une facilité bancaire et différents billets de premier rang libellés en dollars canadiens assortis d'échéances diverses et émis sur les marchés publics, comme décrit à la note 13.

L'intérêt sur la facilité bancaire non garantie de la société et sur les facilités de crédit de ViaWest est calculé d'après des taux variables, alors que les billets de premier rang sont principalement des dettes à taux fixe. La société utilise sa facilité de crédit pour financer ses activités courantes et, selon la conjoncture du marché, convertit périodiquement les emprunts bancaires en instruments à taux fixe au moyen d'émissions de titres de créance sur le marché public. Au 31 août 2016, 79 % de la dette à long terme consolidée de la société portait un taux d'intérêt fixe.

#### Analyse de sensibilité

La sensibilité au risque de change a été déterminée en fonction d'une variation hypothétique de 10 % du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. Cette variation hypothétique aurait une incidence sur les contrats de change à terme de gré à gré, entraînant une variation des autres éléments du résultat global de 11 \$, déduction faite de l'impôt (néant en 2015). Les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer de la société sont en partie libellées en dollars américains; toutefois, en raison de leur échéance rapprochée, les fluctuations des taux de change ne donnent lieu à aucun risque de marché important.

L'intérêt sur la facilité bancaire de la société est calculé selon des taux variables. Les fluctuations raisonnables de taux d'intérêt par rapport à leur valeur réelle n'avaient donné lieu à aucun risque de marché important au 31 août 2016.

Au 31 août 2016, une variation de un dollar des actions sans droit de vote de catégorie B de la société aurait eu une incidence de 1 \$ sur le résultat net aux fins du régime d'UAD de la société.

#### Risque de crédit

Les créances clients des divisions Consommateurs, Services de réseau d'entreprise, Services d'infrastructure d'entreprise et Sans fil ne sont soumises à aucune concentration importante du risque de crédit, étant donné que la société a une clientèle vaste et diversifiée. Au 31 août 2016, la société avait des créances clients de 268 \$ (468 \$ au 31 août 2015), déduction faite de la provision pour créances douteuses de 42 \$ (26 \$ au 31 août 2015). La société constitue une provision pour créances douteuses pour les pertes estimatives résultant de l'incapacité de ses clients d'effectuer les paiements exigés. Pour établir la provision, la société tient compte de facteurs comme le nombre de jours pendant lesquels le compte du client est en souffrance, le fait que le client continue ou non à recevoir le service, les antécédents de la société en matière de recouvrement et l'évolution de la conjoncture économique. Au 31 août 2016, des créances clients de 95 \$ (121 \$ au 31 août 2015) étaient considérées comme en souffrance, c'est-à-dire non réglées conformément aux modalités normales de paiement. Les créances clients irrécouvrables sont virées à la provision selon l'âge du compte et le dossier de paiement. La société estime que sa provision pour créances douteuses est suffisante pour refléter le risque de crédit connexe.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

La société atténue le risque de crédit relatif aux créances clients liées à la publicité en effectuant une évaluation initiale du crédit des clients de publicité suivie d'évaluations continues. Le crédit est accordé et les limites de crédit sont établies d'après des critères d'évaluation du crédit et la qualité du crédit en question. En outre, la société atténue le risque de crédit relatif aux créances clients liées aux abonnements en facturant par anticipation et en adoptant des procédés pour déclasser les comptes qui sont en défaut de paiement ou interrompre les services qui y sont liés, et évalue systématiquement la solidité financière de ses clients d'affaires en examinant régulièrement leurs habitudes de paiements.

Les risques de crédit liés aux contrats d'achat de dollars américains découlent de l'incapacité des contreparties à satisfaire aux conditions des contrats. Si une contrepartie manquait à ses obligations, la perte comptabilisée par la société serait limitée au montant net qu'elle serait en droit de recevoir en vertu des contrats et des ententes. Afin de réduire au minimum le risque de défaut des contreparties aux termes de ses swaps, la société évalue la solvabilité de ses contreparties.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à faire face à ses engagements à l'égard des passifs financiers. La société gère son risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie d'exploitation et la capacité d'emprunt disponible et en gérant les profils d'échéance de sa dette à long terme.

Au 31 août 2016, les échéances contractuelles non actualisées de la société étaient comme suit :

|                | Dettes<br>fournisseurs<br>et charges<br>à payer <sup>1</sup><br>\$ | Autres passifs<br>non courants<br>\$ | Dette à long terme<br>remboursable à<br>l'échéance<br>\$ | Paiements<br>d'intérêt<br>\$ |
|----------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------|
| Moins de un an | 944                                                                | —                                    | 412                                                      | 298                          |
| 1 an à 3 ans   | —                                                                  | 3                                    | 23                                                       | 540                          |
| 3 à 5 ans      | —                                                                  | 1                                    | 2 651                                                    | 361                          |
| Plus de 5 ans  | —                                                                  | —                                    | 2 582                                                    | 1 857                        |
|                | 944                                                                | 4                                    | 5 668                                                    | 3 056                        |

<sup>1)</sup> Comprennent les intérêts et les dividendes courus de 228 \$.

## Shaw Communications Inc.

### Notes des états financiers consolidés

31 août 2016 et 2015

[Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action.]

## 29. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les informations supplémentaires à l'égard des tableaux des flux de trésorerie consolidés se présentent comme suit :

i) Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies

|                                                                                                                 | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Résultat net des activités poursuivies                                                                          | 456        | 666        |
| Rajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation : |            |            |
| Amortissement                                                                                                   | 962        | 868        |
| Recouvrement d'impôt différé                                                                                    | (76)       | (70)       |
| Rémunération fondée sur des actions                                                                             | 3          | 4          |
| Régimes de retraite à prestations définies                                                                      | (40)       | (43)       |
| Désactualisation des passifs non courants et provisions                                                         | (1)        | (1)        |
| Quote-part de la perte d'une entreprise associée ou d'une coentreprise                                          | 61         | 56         |
| Dépréciation du goodwill                                                                                        | 17         | 15         |
| Profit à la vente de spectre [note 3]                                                                           | –          | (158)      |
| Perte découlant de la réduction de la valeur de certains actifs [note 22]                                       | 16         | 61         |
| Perte découlant de la réduction de la valeur de placements [note 22]                                            | 74         | 27         |
| Distributions provenant d'un placement dans un fonds de capital de risque [note 22]                             | –          | (27)       |
| Divers                                                                                                          | 11         |            |
| Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies                                                          | 1 483      | 1 398      |

ii) Les intérêts et l'impôt sur le résultat payés ainsi que les intérêts et les distributions reçus et classés comme activités d'exploitation s'établissent comme suit :

|                                                                 | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Intérêts payés                                                  | 306        | 283        |
| Impôt sur le résultat payé (déduction faite des remboursements) | 242        | 488        |
| Intérêts reçus                                                  | 2          | 2          |

iii) Transactions sans effet de trésorerie

Les tableaux des flux de trésorerie consolidés ne tiennent pas compte des transactions sans effet de trésorerie suivantes :

|                                                        | 2016<br>\$ | 2015<br>\$ |
|--------------------------------------------------------|------------|------------|
| Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B : |            |            |
| Plan de réinvestissement des dividendes [note 19]      | 188        | 166        |
| Transactions de location                               | –          | 2          |

### 30. GESTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont :

- i) de maintenir une structure du capital orientée sur l'optimisation du coût du capital, sur la flexibilité et la diversité des sources de financement et sur l'échéance des titres d'emprunt, ainsi que sur des flux de trésorerie prévus adéquats pour favoriser la croissance interne et les acquisitions stratégiques;
- ii) de permettre à la société de se conformer aux clauses restrictives de ses emprunts;
- iii) de gérer un capital de base solide et efficient permettant de maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché.

La société définit le capital comme étant toutes les composantes de capitaux propres (sauf les participations ne donnant pas le contrôle et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris la tranche courante) et la dette bancaire, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

|                                              | 31 août 2016<br>\$ | 31 août 2015<br>\$ |
|----------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | (405)              | (398)              |
| Dette à long terme remboursable à l'échéance | 5 668              | 5 726              |
| Capital social                               | 3 799              | 3 500              |
| Surplus d'apport                             | 42                 | 45                 |
| Résultats non distribués                     | 2 505              | 1 883              |
|                                              | <b>11 609</b>      | <b>10 756</b>      |

La société gère sa structure du capital et y apporte des rajustements en fonction des variations de la situation économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. De temps à autre, la société peut aussi modifier ou rajuster ses objectifs lorsqu'elle gère le capital compte tenu de sa situation d'affaires et des occasions stratégiques, ou encore, selon l'importance relative des objectifs conflictuels telle qu'elle est établie par la société. Rien ne garantit que la société puisse réaliser ou maintenir les objectifs qu'elle s'est fixés.

Les facilités de crédit de la société sont assorties de clauses restrictives comportant le respect de ratios financiers minimum ou maximum, notamment les ratios total de la dette/flux de trésorerie d'exploitation, total de la dette/résultat avant intérêts, impôts et amortissement rajusté et flux de trésorerie d'exploitation/charges fixes. Au 31 août 2016, la société se conformait à ces clauses restrictives et, d'après les plans d'affaires en vigueur et la situation économique, elle n'était au courant d'aucune situation ni d'aucun événement susceptible d'entraîner le non-respect des clauses restrictives.

La stratégie de la société en matière de gestion de la structure du capital demeure inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

### 31. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin de l'exercice, shomi a annoncé sa décision de liquider ses activités et de cesser d'offrir ses services à compter du 30 novembre 2016. Par conséquent, la société prévoit subir une perte sur placement d'au plus 120 millions de dollars en 2017 liée à une provision estimative pour obligations futures à l'égard de shomi.